

A TOUS LES SECTEURS

CONVOCATION A LA RÉUNION DU COMITÉ ACFAS DU CUSB

DATE: **Le jeudi 17 novembre 1988 à 10 heures**

lieu: salle 3006 .

Ordre du jour:

- 1-Choix d'un président de séance
- 2-Approbation de l'ordre du jour
- 3-Formation d'un Comité d'organisation pour la mise en place du chapitre ouest de l'ACFAS
- 4-Règlement relatif aux chapitres régionaux
- 5-Congrès ACFAS du 15 au 19 mai 1989 et actions à mener
- 6-Divers

i.d

le coordonnateur
I. Diallo

CONVOCATION DU COMITÉ DE L'ACFAS

Mardi, 5 décembre 1988, 10h 00
Salle 3006

Membres convoqués:

Présents: Alain Carbonneau (français), Ibrahima Diallo (sciences), André Fréchette (doyen de la Faculté des Arts et des Sciences), Louise Larivière (traduction), André Samson (sciences sociales), Hermann Duchesne (éducation), David Reed (personne-ressource), Bryan Rivers (humanités), Raymond Thériage (Centre de recherches).

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Affaires découlant de la réunion du 17 novembre 1988.
3. Informations générales.
4. Répartitions des tâches et plan d'action.
5. Autres affaires.
6. Levée de la séance.

A. C.

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE L'ACFAS DU CUSB

Jeudi, 17 novembre 1988, 10h 00
Salle 3006

Membres convoqués:

Présents: Alain Carbonneau (français), Ibrahima Diallo (sciences), André Fréchette (doyen de la Faculté des Arts et des Sciences), Louise Larivière (traduction), André Samson (sciences sociales).

Absents: Hermann Duchesne (éducation), David Reed (personne-ressource), Bryan Rivers (humanités), Raymond Théberge.

1. Élection d'un président de séance et d'un secrétaire

Que Ibrahima Diallo soit nommé président et Alain Carbonneau soit nommé secrétaire.

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ibrahima Diallo a élaboré l'ordre du jour après avoir entrepris des démarches auprès de l'ACFAS et à la lumière d'informations préalablement obtenues (voir la lettre reçue de M. Guy Arbour, datant du 21 octobre 1988).

André Samson propose.

André Fréchette appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Formation d'un Comité d'organisation pour la mise en place du chapitre ouest de l'ACFAS

Il faut d'abord déterminer quelle serait la structure d'un chapitre de l'ACFAS dans l'Ouest canadien et délimiter géographiquement celui-ci (Manitoba et Saskatchewan?). L'on devrait dans un premier temps se polariser au CUSB, y noyauter nos efforts, tout en rejoignant les personnes et organismes intéressés, dont il faudra d'abord dresser la liste et tenter

de ménager les susceptibilités et, par la suite, greffer l'Ouest à une structure déjà établie.

Le recrutement devrait non seulement se faire au CUSB, mais également dans d'autres universités canadiennes, certains organismes gouvernementaux et diverses organisations. L'on devrait également dénicher et sonder tous les francophones et francophiles, sans négliger les diplômés et les étudiants.

Pour tout de suite, l'on pourrait poster des invitations personnelles, faire paraître une annonce dans La Liberté, afin d'informer les gens de notre intention de former un chapitre de l'ACFAS. Il faudrait également voir à intéresser les autres instances du Collège (DREF, Institut Joseph-Dubuc, etc.) et à attirer un représentant de chacun de ces organismes.

L'on devrait également élaborer un échéancier et tenter de se synchroniser sur le plan des actions avec l'année financière de l'ACFAS.

Le comité formé aujourd'hui est temporaire et débouchera sur un vrai conseil d'administration.

Afin d'accélérer les choses:

André Samson propose:

a) Que le comité soit formé d'un doyen et d'un représentant de chaque secteur et qu'un membre de ce comité soit élu président. La fonction de chaque représentant serait de recruter des membres à l'intérieur de son département aussi bien qu'à l'extérieur.

Louise Larivière ajoute:

b) Que les personnes ayant montré un intérêt pour cette première réunion deviennent de fait les membres de ce comité.

Propositions adoptées à l'unanimité.

Louise Larivière propose que Ibrahima Diallo soit nommé président de ce comité.

M. André Samson appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Ibrahima Diallo suggère que le comité se rencontre le mardi 5 décembre à 10 h 00 et que l'on attribue au comité des tâches spécifiques.

4. Règlement relatif aux chapitres régionaux

Ibrahima Diallo suggère que l'on téléphone à M. Guy Arbour afin de s'informer des règlements généraux, des entités créées géographiquement, de la région géographique désignée par l'ACFAS, de l'année financière et du genre de dépenses acceptées pour la somme de 2 500 \$ allouée par l'ACFAS à toute nouvelle entité.

5. CONGRÈS ACFAS du 15 au 19 mai 1989 et actions à mener

Chaque membre du comité devrait informer le plus tôt possible ses collègues de la date de tombée de l'inscription du prochain congrès.

André Fréchette propose la levée de la séance, ce qu'appuie Alain Carbonneau.

Propositions adoptée à l'unanimité.

Alain carbonneau

Alain Carbonneau

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE L'ACFAS DU CUSB

Décembre.
Mardi, 6 novembre 1988, 10h 00
Salle 3006

Membres convoqués:

Présents: Ibrahima Diallo (sciences), André Fréchette (doyen de la Faculté des Arts et des sciences), David Reed (personne-ressource), Taïb Soufi (pour Brian Rivers, humanités), André Samson (sciences sociales).

Absents: Alain Carbonneau (français), Hermann Duchesne (éducation), Raymond Théberge (centre de recherches).

Excusée: Louise Larivière (traduction).

1. Adoption de l'ordre du jour

André Fréchette propose.

David Reed appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Affaires découlant de la réunion du 17 novembre 1988

Ibrahima Diallo a rejoint la nouvelle directrice de l'ACFAS, madame Françoise Braum, qui nous informe de l'existence actuelle de deux sections de l'ACFAS: Québec/Ontario et les Maritimes.

D'autre part, aucune délimitation géographique ne détermine les sections régionales. Il appartient au conseil administratif de la section de définir ses propres limites géographiques.

L'année financière de l'ACFAS s'étend de janvier à décembre.

* Enfin, nous recevrons sous peu les règlements régionaux de l'ACFAS.

général

3. Informations générales

Dans un premier temps, le recrutement se concentrera sur les membres potentiels qui habitent le Manitoba.

On réitère la demande faite lors de la première réunion (17 novembre 1988):

* que les représentants des secteurs encouragent leurs membres à adhérer à l'ACFAS (voir Ibrahima Diallo pour les formulaires d'inscription)

AF André Fréchette se charge de vérifier si le Collège universitaire de Saint-Boniface est membre de l'ACFAS et d'y inscrire l'institution dans le cas contraire.

4. Répartition des tâches et plan d'action

43 personnes dans ACFAS L'on enverra une lettre "standard" à tous les individus et organismes susceptibles d'être intéressés à adhérer à l'ACFAS. Cette lettre, qui sera rédigée par Ibrahima Diallo, contiendra les informations suivantes:

1. Avantages de l'ACFAS:

- Diffusion des connaissances scientifiques en français.
- Susciter les contacts entre scientifiques francophones de la région et d'ailleurs.
- Organisation éventuelle de colloques scientifiques en français au Manitoba.

2. Une première assemblée générale se tiendra à la Salle académique du Collège universitaire de Saint-Boniface le vendredi 3 mars 1989 à 19h 30. Cette assemblée visera à:

- Élire un conseil administratif.
- Informer les membres sur l'état du recrutement.
- Recevoir les suggestions relatives aux avenues qui s'offrent à la section manitobaine de l'ACFAS.

Les individus, institutions et organismes suivants recevront la lettre et des formulaires d'adhésion à l'ACFAS:

- DREF
- Institut Joseph-Dubuc
- BEF
- Écoles secondaires:
 - Sainte-Anne
 - Gabrielle-Roy
 - Lourdes
 - Béliveau
 - Précieux-Sang
 - Saint-Pierre
 - Saint-Jean-Baptiste
- Professeurs francophones et francophiles de l'Université du Manitoba
- Professionnels divers (médecins, chercheurs du HSC, etc.)

La suggestion de faire de la publicité dans l'hebdomadaire La Liberté n'est pas retenue à cause du coût. En revanche, on suggère à Ibrahima Diallo de faire de la publicité ("gratuite") sur le réseau du Câble (station communautaire).

On invitera la directrice de l'ACFAS (ou son représentant) à l'Assemblée générale du 3 mars 1988.

5. Divers

David Reed informe le comité que l'on ne devrait pas utiliser le mot "chapitre", qui est un anglicisme. Le terme "section" est l'équivalent français acceptable. Désormais, nous parlerons de la section manitobaine de l'ACFAS.

6. Levée de la séance

Proposée par André Fréchette à 11h 04.

André Samson (secrétaire intérimaire)
Transcrit par Alain Carbonneau



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
À DIFFUSER IMMÉDIATEMENT

PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACFAS

Une première assemblée générale de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) aura lieu le vendredi 3 mars 1989, à 19 h 30, à la salle de réception de SPORTEX du Collège universitaire de Saint-Boniface, afin de mettre sur pied une section régionale de cet organisme.

L'ordre du jour proposé pour cette assemblée est le suivant :

1. Mots de bienvenue
2. Création d'un Bureau et mise en candidature pour les postes de président/présidente, de vice-président/vice-présidente, de secrétaire, de trésorier/trésorière et de conseillers/conseillères.
3. Formation de comités
 - 3.1 Comité de recrutement, de publicité et de financement
 - 3.2 Organisation de colloque et animation
 - 3.3 Comité de rédaction de la constitution
 - 3.4 Autres

L'ACFAS est un organisme qui, depuis 1923, oeuvre à l'avancement des sciences. Cette association réunit près de 10 000 scientifiques d'expression française pour la plupart, de toutes les disciplines (sciences biologiques, sciences de la santé, sciences physiques, mathématiques, génie, sciences sociales, études humaines) qui veulent promouvoir la recherche scientifique, l'enseignement supérieur et l'information scientifique. Elle regroupe des chercheurs/chercheuses, des étudiants/étudiantes, des communicateurs/communicatrices et des administrateurs/administratrices de divers milieux : enseignement, entreprise privée et Administration.

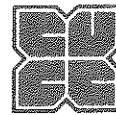
L'ACFAS publie également INTERFACE, revue d'expression française devenue le principal média interdisciplinaire de la recherche canadienne. Le congrès de l'ACFAS constitue toutefois, depuis plus de 50 ans, sa réalisation la plus visible. Cet événement annuel est devenu la plus grande manifestation scientifique d'expression française au monde.

- 30 -

Source : Louise Larivière, CUSB, 233-0210

Personne-ressource : Ibrahima Diallo, CUSB, 233-0210

Le 24 février 1989



CIRCULAIRE

le 21 février 1989

Au Doyen de la Faculté des Arts et Sciences
Au Doyen de la Faculté d'Éducation
A tous les Professeurs du CUSB
A l'AECUSB

Objet: création d'un Chapitre régional de l'ACFAS

Madame, Monsieur,

La date retenue pour l'assemblée générale de l'ACFAS est fixée au vendredi 3 mars 1989 à 19h. 30. à la salle de réception de SPORTEX, (Collège Universitaire de Saint-Boniface).

L'ordre du jour proposé est le suivant:

1- Mots de bienvenue

2- Election d'un Bureau Administratif

- 2.1- Président
- 2.2- Vice-président
- 2.3- Secrétaire
- 2.4- Trésorier
- 2.5- Conseillers

3- Formation de Comités

- 3.1- Comité de recrutement, de publicité et de financement
- 3.2- Organisation de colloques et animation
- 3.3- Comité de la rédaction de la Constitution
- 3.4- Divers

En espérant vous rencontrer sous peu, Madame, Monsieur, veuillez agréer l'expression de mes sincères salutations.

Pour le comité
d'organisation

Ibrahima Diallo

CIRCULAIRE

le 21 février 1989

Objet: création d'un Chapitre régional de l'ACFAS

RAPPEL

Madame, Monsieur,

La date retenue pour l'assemblée générale de l'ACFAS est fixée pour le vendredi 3 mars 1989 à 19h. 30 (comme précédemment suggéré), à la salle de réception de SPORTEX, au Collège Universitaire de Saint-Boniface.

L'ordre du jour proposé est le suivant:

1- Mots de bienvenue

2- Election d'un Bureau Administratif

- 2.1- Président
- 2.2- Vice-président
- 2.3- Secrétaire
- 2.4- Trésorier
- 2.5- Conseillers

3- Formation de comités

- 3.1- Comité de recrutement, de publicité et financement
- 3.2- Organisation de colloques et animation
- 3.3- Comité de la rédaction de la Constitution
- 3.4- Divers

En espérant vous rencontrer sous peu, je vous prie Madame, Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes sincères salutations.

Pour le comité
d'organisation

Ibrahima Diallo

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACFAS

Date: le 3 mars 1989

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1- Mots de bienvenue

2- Election d'un Bureau Administratif (Comité Exécutif?)

2.1- Président

2.2- Vice-président

2.3- Secrétaire

2.4- Trésorier

2.5- Conseillers

Pause-café

3- Formation de Comités:

3.1- Comité de recrutement, de publicité et de financement

3.2- Organisation de congrès, de colloques et d'animation
scientifique

3.3- Comité de la rédaction de la Constitution

3.4- Divers

4- Levée de la séance

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Il me fait plaisir de vous convoquer à une réunion du

Bureau de direction local d'ACFAS

Lundi, le 20 mars 1989

au local 3153

à 18 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'ACFAS du 3 mars 1989
3. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mars 1989
4. Formation d'un comité de recrutement, de publicité et de financement
5. Formation d'un comité concernant l'organisation de colloques et séminaires
6. Formation d'un comité de la rédaction de la constitution
7. Formation d'un comité concernant la traduction de rapports anglais ayant un contenu scientifique et/ou technologique
8. Affaires nouvelles
9. Autres
10. Levée de la séance

Dans l'attente de vous rencontrer sous peu, veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le président,

H.-J. Dorst

Hans-J. Dorst

Procès-verbal de la réunion générale du 3 mars 1989.

1. Mots de bienvenue

Ibrahima Diallo souhaite la bienvenue à tous.

Une brève introduction des membres initie la réunion. Certaines personnes sont déjà membres d'ACFAS, tandis que d'autres ne le sont pas. Une brève explication de l'ACFAS est donnée par D. Reed, des dépliants sont aussi circulés. Le Collège de Saint-Boniface est choisi comme siège de la section ACFAS-Manitoba, mais nous tenons absolument à y associer tout le potentiel chercheur autant en sciences sociales, biologiques, qu'humanitaire, etc. dans tout le Manitoba.

2. Election d'un bureau administratif

2.1 Président

D. Reed est proposé par A. Samson/A. Carbonneau

H. Dorst est proposé par B. Duhaime/F. Blanchette

Suite a un vote secret: H. Dorst est élu.

2.2 Vice-Président

D. Reed est proposé par A. Samson/A. Carbonneau

L.Larivière est proposée par T. Soufi

Suite a un vote secret: D. Reed est élu.

2.3 Secrétaire

A. Carbonneau est proposé par M.-C. Gingras/S. Rondeau

D. Mathieu est proposée par T. Soufi/A. Bernard

S. Rondeau est proposée par B. Duhaime/M. Fréchette

Suite a un vote secret: S. Rondeau est élue.

2.4 Trésorier

A. Fauchon est proposé par D. Reed/T. Soufi

M.-C. Gingras est proposée par A.Samson/H. Dorst

A. Bernard est proposé par A. Fréchette/T. Soufi

Suite a un vote secret: A. Bernard est élu.

2.5 Conseillers

Scientifique: M.-C. Gingras est proposée par D. Reed/dûment appuyé

Juridique: D. Mathieu est proposé par T. Soufi/D. Reed

élue
élu

Etudiants: F. Blanchette est proposé par B. Duhaime/M. Fréchette
P. Hébert est proposé par N. Gamache/D. Reed

élu
élu

Pause-Café

3. Formation de comités:

A. Samson suggère que le bureau administratif se réunisse pour discuter la question des comités, à savoir: A-t-on besoin de comités? Si oui, lesquelles?

D. Reed ajoute, que suite à la réunion du bureau administratif, une réunion générale soit appelée.

B. Duhaime soulève que la publicité fut inadéquate au niveau des étudiants. Une publicitée intensive devrait être faite au Collège ainsi qu'à l'U de M.

I. Diallo suggère que les professeurs annoncent les réunions en classe, et qu'un avis soit envoyé à l'AE pour diffusion, ce qui n'a pas été fait.

P. Hébert va investiguer la possibilité de recruter les étudiants de l'U de W.

Sur la proposition de H. Dorst, la séance est levée à 21 h 31.

La secrétaire,

S. Rondeau

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
de l'ACFAS du 20 mars 1989 tenue à 18h30 au 3153**

Membres présents: D. Reed, H. Dorst, P. Hébert, F. Blanchette, M.-C. Gingras, A. Bernard, D. Mathieu, C. Lambert et S. Rondeau.

Proposition: D. Reed

"Que seules les décisions prises lors des réunions figurent dans les procès-verbaux."

ADOPTE

1. Adoption de l'ordre du jour.

ADOPTE

2. Adoption du procès-verbal de la réunion générale du 3 mars 1989.

ADOPTE

3. Affaires découlant du procès-verbal.

- P. Hébert a approché des personnes à l'Université du Manitoba et demande des dépliants supplémentaires.

COMITES:

Tous les comités seront formés d'une personne du bureau d'administration. La personne en charge d'un comité cherchera des membres pour l'aider. Tous les membres du comité d'administration doivent être impliqués dans un comité. Le président fait office à tous les comités.

4. Recrutement, publicité et financement.

-Ajout: Prélèvement de fond

a) Premier comité: **Financement et prélèvement de fond**

A. Bernard accepte la charge de ce comité.

Un compte sera ouvert à la Caisse Populaire et 2 de 3 signatures seront requises pour les chèques, soit celles du trésorier, président ou vice-président.

b) Deuxième comité: **Recrutement et publicité**

P. Hébert accepte la charge de ce comité avec l'aide de F. Blanchette, un(e) étudiant(e) de l'Université de Winnipeg (à déterminer) et C. Lambert.

Moyen de publicité suggéré: Un bulletin d'information ACFAS-Manitoba avec un sous-comité de rédaction. D. Reed offre ses services pour aider à la correction des textes.

5. Organisation de colloques et séminaires

M.-C. Gingras accepte la charge de ce comité avec l'aide de D. Mathieu, S. Rondeau, et un(e) étudiant(e) (à déterminer).

Thèmes suggérés: Energie renouvelable
 Protection de l'environnement
 Questions qui touchent l'éthique
 Problèmes moraux, etc

Un sondage sera fait auprès des membres pour d'autres suggestions.

6. Rédaction de la constitution.

D. Reed et D. Mathieu acceptent la charge de ce comité.

7. Traduction.

D. Reed accepte la charge de ce comité et la responsabilité des traductions.

Les bonnes traductions sont difficiles et coûteuses, donc une partie du budget sera allouée à la traduction.

Chaque membre peut soumettre des articles au comité de sélection (composé d'un membre de chaque discipline), et les textes seront classés en ordre de priorité. Des résumés des textes seront faits par des personnes compétentes (choisies par D. Reed) et ce sont ces résumés qui seront traduits. Les résumés seront disponibles aux membres au coût de la photocopie, de plus ils seront envoyés au Bureau chef à MTL et publiés dans: le bulletin d'information ACFAS-Manitoba, La Liberté et L'Interface.

A. Bernard ouvrira un compte à la photocopieuse du Collège de St-Boniface.

Toute somme d'argent impliquée par les comités a besoin d'être approuvée par le bureau d'administration. Les comités ne peuvent que recommander au bureau d'administration.

8. Affaires nouvelles

Quelle est la mission de l'ACFAS Manitoba?

H. Dorst distribuera aux membres une ébauche de texte qui servira de discussion à la prochaine réunion.

9. Autres

D. Reed ira à Montréal pour le congrès du 19 mai 1989, c'est à ce moment que nous seront entérinés par l'ACFAS international.

H. Dorst écrira à Montréal pour faire transférer les fonds dans notre compte.

Chaque comité devra présenter un budget à la prochaine réunion.

L. Rivard sera invité à la prochaine réunion pour nous parler de la possibilité qu'ACFAS Manitoba prenne en charge l'EXPO Sciences au secondaire.

La prochaine réunion générale est planifiée pour septembre 1989 étant donné la difficulté de rejoindre les étudiants. Une lettre sera envoyée aux membres.

10. Suite de la réunion le 29 avril à 10h00 au 3153.

**VOUS ETES CORDIALEMENT INVITES À UNE RÉUNION DU BUREAU
D'ADMINISTRATION DE L'ACFAS LE 26 AVRIL 1989 AU 3153 À 20H15.**

Ordre du jour (suite)

9. Autres:
- 1) Expo-Sciences
 - 2) Budget du trésorier
 - 3) Budget des différents comités
 - 4) Comité de la constitution
 - 5) Présidence
 - 6) Prochaine réunion

La secrétaire

PROCÈS-VERBAL DU 26 AVRIL 1989
(suite de la réunion du 21 mars 1989)

Le vice-président, David Reed, prend la présidence de la réunion étant donné l'absence de Hans Dorst.

9.1 Expo-sciences

Len Rivard, invité spécial, fait un bref compte-rendu de la situation de l'Expo-sciences au Manitoba; le tout est suivi d'une discussion générale. M.-C. Gingras investiguera les différentes solutions possibles avec L. Rivard et A. Bernard afin d'arriver à une recommandation en septembre.

9.2 Budget

Un compte à la caisse populaire du Précieux-Sang, sur la rue Marion, sera ouvert. Un dépôt de 2 500 \$ (de Montréal) devrait suivre en juin, en plus de la partie des cotisations.

9.4 Constitution

Une ébauche de constitution est présentée par le comité (voir annexe). Le document est parcouru dans son ensemble.

PROPOSITION: D. Mathieu/P. Hébert

Que les présents règlements soient adoptés en substance.

ADOPTÉ

PROPOSITION: D. Mathieu/A. Bernard

Que les présents règlements dans l'état final, soient envoyés 60 jours avant l'assemblée générale en soulignant le point 8.07 de la constitution aux membres.

ADOPTÉ

9.3 Comité, Budget

PROPOSITION: F. Blanchette/ M-C. Gingras

Qu'une copie de tout ce qui est envoyé ou reçu soit remise au secrétaire.

ADOPTÉ

BUDGET DE L'ACFAS-MANITOBA POUR 1989-1990

Roulement de fonds :	500 \$
Comité de recrutement; Publicité :	500 \$
Comité de financement :	50 \$
Comité d'activités :	2750 \$
Traduction :	200 \$
TOTAL :	4000 \$

9.5 Présidence

Etant donné l'absence du président, ce point est remis à la prochaine réunion.

9.6 Prochaine réunion

Réunion du conseil : le 31 juillet au 2101 à 18 h 00.
Réunion générale: le 13 septembre à 19 h 30.

La secrétaire.

David R.
49

VOUS ETES INVITÉS À UNE RÉUNION DU BUREAU D'ADMINISTRATION
LE 31 JUILLET AU 2101 À 18 H 00.

ORDRE DU JOUR

- report → (9.7) Rapport de D. Reed sur son voyage à Montréal
- report → 9.8 Budget du trésorier
- report → (9.9) Budget des comités
- report → (9.10) Expo-sciences
- 9.11 Constitution *cf 9.4*
- report ← 9.12 Présidence
- 9.13 Prochaine réunion
- 9.14 Autres - Représentant de Brandon U.

- liste des membres à Perry.
- écrire à Francofond. re budget
- copie bleu dépliant
- Manitoba symposium
- publicité
- déplacement

La secrétaire

BUDGET DE L'ACFAS-MANITOBA POUR 1989-1990

Roulement de fonds :	500 \$
Comité de recrutement; Publicité :	500 \$
Comité de financement :	50 \$
Comité d'activités :	2750 \$
Traduction :	200 \$
TOTAL :	4000 \$

9.5 Présidence

Etant donné l'absence du président, ce point est remis à la prochaine réunion.

9.6 Prochaine réunion

Réunion du conseil : le 31 juillet au 2101 à 18 h 00.
Réunion générale: le 13 septembre à 19 h 30.

La secrétaire.

ACFAS

Section Manitoba
~~RÉGIONALE DU MANITOBA~~

Règlements généraux

Règlements généraux *de la section* du ~~chapitre~~ manitobain de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences Inc.

Article 1

1.01 Le Conseil d'administration de la section fixe le lieu du siège social au Collège universitaire de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7.

Article 2

Le conseil d'administration

2.01

← Composition

Le Conseil d'administration est composé de neuf (9) administrateurs, qui parlent couramment le français, élus lors de l'assemblée annuelle des membres, à savoir :

- a) Un président;
- b) Un vice-président;
- c) Un secrétaire;
- d) Un trésorier;
- e) Un conseiller juridique;
- f) Un conseiller scientifique;
- g) Un représentant étudiant du Collège universitaire de Saint-Boniface;
- h) ← Un représentant étudiant de l'Université du Manitoba;
- i) ← Un représentant étudiant de l'Université de Winnipeg;

2.02 Entrée en fonction

Les administrateurs entrent en fonction à la première réunion que tient le conseil d'administration après l'assemblée annuelle.

2.03 Durée du mandat

a) Le président est élu pour un mandat de trois ans renouvelable, sujet à sa nomination à ce poste en conformité au paragraphe sept ~~des~~ des Règlements généraux de l'ACFAS (Montréal);

b) Le vice-président, le secrétaire et le trésorier sont élus pour un mandat de deux (2) ans renouvelable;

c) Les conseillers et les représentants étudiants sont élus pour un mandat d'un an renouvelable.

2.04 Quorum

Aux réunions du Conseil d'administration^a, le quorum est constitué par trois administrateurs.

2.05 Vacance

En cas de vacance d'un poste au seinⁿ du Conseil d'administration, les administrateurs encore en fonction peuvent, pourvu qu'il y ait quorum, nommer un membre pour occuper le poste vacant jusqu'à l'assemblée annuelle suivante.

Si le nombre des administrateurs en fonction n'est pas suffisant pour constituer le quorum, ceux des administrateurs qui demeurent en fonction doivent aussitôt convoquer une assemblée générale des membres (et/ou demander de nouvelles nominations) en vue de combler les postes vacants.

2.06 Réunion du Conseil d'administration

Aucun avis formel des réunions du Conseil n'est requis si tous les membres sont présents ou si les membres absents ont signifié leur consentement à ce que la réunion ait lieu en leur absence ou s'ils ont subséquemment renoncé à l'avis de réunion. Les réunions du Conseil peuvent être convoquées par le secrétaire ou par un avis signé par trois administrateurs.

L'avis écrit de convocation d'une réunion du Conseil d'administration doit être expédié à chaque administrateur au moins une semaine avant la date pour la réunion. Lorsqu'un scrutin est exigé, le membre qui l'a demandé peut réclamer qu'il demeure secret. Le scrutin est alors tenu de façon à ne pas identifier le vote d'un membre du Conseil d'administration.

ARTICLE 3

3.01 Élection et désignation

Tous les administrateurs exercent^v leur mandat jusqu'à l'élection ou la désignation, selon le cas, de leurs successeurs.

3.02 Les fonctions du président

Le président préside à toutes les assemblées des membres et aux réunions du Conseil d'administration. Il assure d'une façon générale la bonne administration^v de la section et, s'il en est requis, le représentant^a auprès de l'ACFAS (Montréal) et des autres organismes. Tout règlement ou autre document est certifié par lui ou par le secrétaire.

3.03 Les fonctions du vice-président

Le vice-président remplit les fonctions du président en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier; il exerce toute autre fonction que les administrateurs lui confient.

3.04 Les fonctions du secrétaire

Le secrétaire est responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil d'administration et de l'assemblée des membres de la section auxquels il donne les avis requis sous réserve de dispositions des règlements. Il convoque toutes les réunions du Conseil d'administration et l'assemblée des membres de la section. Il a la garde des documents attestant les activités de la section et de son Conseil d'administration. Il accomplit les tâches et exerce les pouvoirs qui lui sont confiés par l'assemblée des membres de la section ou par le Conseil d'administration.

3.05 Les fonctions du trésorier

Le trésorier tient dans les livres de comptabilité appropriés, le compte complet et exact de toutes les dettes de la section et de toutes les sommes qu'elle débourse. Il dépose toutes sommes et valeurs dans une ou plusieurs banques ou caisses populaires que peut désigner le Conseil d'administration. Il doit obtenir des pièces justificatives de toutes les dépenses. Il rend compte, lors des réunions du Conseil d'administration ou lorsqu'il en est requis, de toutes ses activités en qualité de trésorier et de la situation financière de la section.

3.06 Les comités

a) Le Conseil d'administration peut créer tout comité jugé utile aux fins de la section. Le comité, une fois créé, exerce toutes les fonctions et accomplit tous les devoirs qui lui sont confiés par le Conseil d'administration.

b) Tous les comités sont présidés d'un membre du Conseil d'administration. L'administrateur responsable d'un comité cherche des membres pour l'aider. Chaque membre du Conseil d'administration est membre d'un comité. Le président est membre d'office de chaque comité.

c) Toute somme d'argent engagée par les comités doit être approuvée par le Conseil d'administration. Les comités ne peuvent que faire des recommandations au Conseil d'administration et sont tenues par le budget annuel qu'il leur est accordé par le Conseil d'administration.

ARTICLE 4

4.01 Membres

Toute personne désirant être membre de la section doit s'acquitter de la cotisation et se conformer à toutes autres conditions d'admission décrétées par l'ACFAS (Montréal).

Association.

ARTICLE 5

5.01 Réunions et assemblées

Le Conseil d'administration décide par résolution de la date et du lieu de la réunion annuelle de la section.

5.02 L'avis de convocation aux assemblées de la section est donné par le secrétaire qui, trente jours au plus tard avant l'assemblée, doit y convoquer tous les membres, dont le nom est inscrit aux registres de la section comme membres en leur faisant parvenir l'avis de convocation par lettre affranchie postée à leur dernière adresse connue figurant dans les registres de la section.

5.03 L'ordre du jour des assemblées annuelles peut comprendre :

- a) Appel nominal ou enregistrement des membres.
- b) Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.
- c) Rapport du Conseil d'administration ou de son président.
- d) Rapport du trésorier et présentation des états financiers.
- e) Affaires en suspens.
- f) Affaires nouvelles, y compris les élections.
- g) Ajournement.

5.04 Le vote est exprimé par la majorité simple des membres présents et les élections ont lieu par scrutin secret.

ARTICLE 6

6.01 Le présent règlement autorise la formation des comités permanents suivants :

- a) Le comité de recrutement et de publicité;
- b) Le comité de financement;
- c) Le comité d'activités; *[Signature]*
- d) Le comité de traduction; *[Signature]*
- e) Le comité de la constitution.

6.02 Le comité de recrutement et de publicité a pour tâche d'assurer la publication des activités de la section et de veiller au recrutement des nouveaux membres.

6.03 Le comité de financement a pour tâche de trouver le financement adéquat des activités de la section.

6.04 Le comité d'activités a pour tâche l'organisation et la coordination des colloques, de congrès, de conférences et de séminaires qui peuvent intéresser les membres de la section. Il suggère également le montant d'aide financière que la section devrait fournir à diverses associations organisant des activités qui peuvent intéresser les membres de la section.

6.05 Le comité de traduction a pour tâche de faire traduire vers le français le résumé de textes scientifiques jugés essentiels par le comité ou par le Conseil d'administration.

6.06 Le comité de la constitution a pour tâche de s'assurer du respect de la constitution et les règlements de l'ACFAS (Montréal) ~~et~~ ainsi que les règlements section manitobaine. Il est responsable de la mise à jour des règlements de la section et de recommander au Conseil d'administration les modifications qu'il juge nécessaires. *Le président du comité = président des élections et veille au bon roulement.* *association*

6.07 Les présidents des comités permanents font rapport de leurs travaux au Conseil d'administration.

ARTICLE 7

7.01 Les membres de la section doivent désigner un vérificateur à l'assemblée annuelle.

7.02 Le vérificateur ainsi désigné exerce ses fonctions jusqu'à l'assemblée annuelle suivante; il reste en poste jusqu'à la désignation de son successeur.

7.03 Le Conseil d'administration fixe la rémunération du vérificateur.

7.04 La section délègue par les présentes au vérificateur la responsabilité d'examiner les livres de comptabilité et les registres, de confirmer les espèces, les biens, titres et dépôts de la section, ainsi que toute autre tâche prévue dans l'entente écrite conclue entre la section et le vérificateur.

7.05 Le rapport du vérificateur, qui est ~~lu~~ *peut* à l'assemblée annuelle, peut être examiné par les membres de la section.

7.06 Le vérificateur, qui ~~sait~~ *peut* être convoqué à toutes les assemblées des membres de la section de la façon dont les membres le sont, peut assister à toutes les assemblées des membres où il sera question d'un bilan financier de la section pour expliquer le bilan en question ou une partie de celui-ci.

ARTICLE 8

Dispositions générales

8.01 Erreurs ou omissions dans les convocations des assemblées ou des réunions

Aucune erreur ou omission dans la convocation d'une assemblée ou d'une réunion ou de leur reprise après qu'elles ont été reportées à un autre jour n'entraîne leur nullité pour cette seule raison et n'annule les décisions qui y sont prises. Toute personne ayant le droit d'y assister peut renoncer à son droit d'avis et ratifier, approuver et confirmer une partie ou la totalité des délibérations tenues en son absence, même s'il n'y a pas quorum. Tout membre qui aura ratifié, approuvé ou confirmé une délibération est réputé présent en ce qui concerne le quorum.

8.02 Remise

Toute assemblée ou réunion peut à tout moment et en toute occasion être remise même s'il n'y a pas quorum. Les affaires qui peuvent y être traitées le sont lors de la reprise des travaux. Aucun avis d'une telle reprise n'est exigé.

8.03 Documents

Le Conseil d'administration peut, à tout moment, fixer par voie de résolution la façon dont une obligation déterminée ou tout document ou contrat déterminé peuvent ou doivent être signés ainsi que la personne ou les personnes qui le signent.

8.04 Livres et dossiers

Les cadres de la section tiennent régulièrement et convenablement tous les livres et dossiers qui lui sont nécessaires et ceux requis par les règlements ou par toute loi applicable.

8.05 Exercice financier

707
voir Sauf si le Conseil d'administration en décide autrement, l'exercice financier de la section se termine le 31 mars de chaque année.

8.06 Les avis

Tous avis donné à un membre de la section est jugé valable et censé avoir été reçu trois jours ouvrables après lui avoir été expédié par courrier régulier à sa dernière adresse apparaissant aux registres tenus par le secrétaire.

8.07 Modification

les présents généraux
✓ Ces règlements peuvent être modifiés par un vote majoritaire de l'assemblée des membres de la section lors d'une réunion convoquée à cette fin. Tout projet de modification doit être

soumis par écrit aux membres ^{de} la section au moins trente jours avant une assemblée générale. Tout changement doit recevoir l'appui d'au moins les deux tiers des membres présents en personne et votants.

8.08 Genre

Toute référence dans les présents règlements au sexe masculin inclue également le sexe féminin.

8.09 Entrée en vigueur

Les présents règlements entrent en vigueur ^à la date où ils auront été adoptés par l'assemblée générale ~~les aura adopté.~~

Deed

Ordre du jour

9.15 Rapport du trésorier - budget

9.16 Rapport des comités

9.17 Ordre du jour de l'AG

9.18 Divers Comité permanent CA sections régionales

9.19 Ajournement

✓ présidence

- liste des membres ✓

- Ag ✓

✓ jurys -

✓ Nom ACFAS

~~- Ordre du jour de l'AG~~

Procès-verbal de la réunion du Conseil Administratif du 31 juillet 1989

9.8 Rapport de David Reed sur son voyage à Montréal

Il y a eu environ 4 000 participants au congrès. Le C.A. (Montréal) n'est pas intéressé à un congrès au Manitoba, à cause des coûts élevés d'une telle entreprise.

Il y a eu constitution d'un comité permanent des sections régionales. Le président, M. Christophe Jankowski, est doyen de la faculté des études et de la recherche à l'Université de Moncton.

Les prochaines réunions du CA (Montréal) auront lieu les 22 septembre, 9 mars et 14 mai 1990.

Montréal nous demande des candidatures pour les jurys des prix. Ce point devrait être mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion en septembre.

Il y a eu discussion du prochain congrès de l'ACFAS.

Il y a eu acceptation de la constitution des sections régionales du Manitoba et de l'Alberta. Il y a maintenant 3 secteurs: l'Acadie, l'Alberta et le Manitoba. Le nouveau président est Camille Limoge.

9.8 Budget du trésorier.

Etant donné l'absence d'Alphonse Bernard, ce point est remis à la prochaine réunion.

9.9 Budget des comités

Remis à la prochaine réunion.

9.10 Expo-Sciences

Brèves explications des démarches poursuivies avec MSSS jusqu'ici par Marie-Claude. Alphonse Bernard fera suite en septembre.

9.11 Constitution

Suite aux discussions, il est prévu que Daniel Mathieu et David Reed reviseront la constitution pour la rendre non sexiste.

La constitution sera envoyée le 1er août 1989 aux membres de l'ACFAS - Prairie, afin de respecter le délai de 60 jours prévu dans la constitution. La

convocation sera envoyée à la même occasion.

9.13 Prochaine réunion

Prochaine réunion du CA : le mardi 12 septembre 1989.

9.14 Autres

Discussion sur la venue d'un conférencier.

Faire des photocopies du document de l'ACFAS-Acadie pour les membres du CA.

Nous partageons la case postale 41 avec Amnistie Internationale.

Avons-nous reçu les dépliants d'information sur l'ACFAS pour pouvoir les distribuer ?

Demander un formulaire à Francofonds pour l'obtention de subventions (support pour déplacement, conférenciers spéciaux,...)

Le 12 septembre 1989

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du 12 sept 1989

Le point 9.18 Divers devient prioritaire dans la discussion; tous les autres points sont remis à la prochaine rencontre.

Une lettre doit être envoyée à Hans Dorst (Président), lui demandant de soumettre sa démission au CA plutôt qu'à la réunion générale.

Le 18 septembre 1989

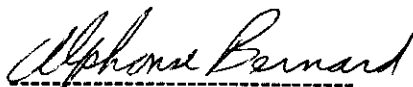
Monsieur le président,

C'est avec regret que nous avons appris votre intention de démissionner lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 6 octobre 1989.

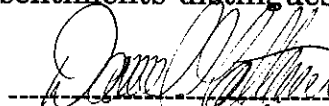
Il aurait été préférable que vous donniez votre démission lors de la réunion du Conseil d'administration le 12 septembre 1989. Votre grief avec le Collège ne nous semble, en aucune façon, mettre l'ACFAS en question. Etant donné la jeunesse de notre section, il serait regrettable de refroidir, déjà, l'enthousiasme du CA et des membres de l'ACFAS-Manitoba.

Nous préférons que vous donniez votre démission au CA, plutôt qu'à l'assemblée générale. Ainsi, nous vous annonçons une rencontre du CA le 3 octobre à 19 h 30 au 2103 du Collège St-Boniface.

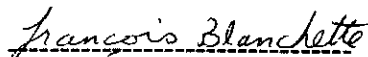
En espérant que vous serez des nôtres, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments distingués.



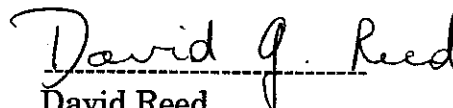
Alphonse Bernard



Daniel Mathieu



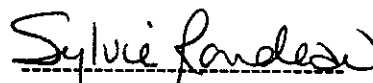
François Blanchette



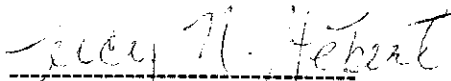
David Reed



Marie-Claude Gingras



Sylvie Rondeau



Percy Hébert

Membres du CA

cc: A tous les membres du CA

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du 3 octobre 1989

9.15 Rapport du trésorier

L'argent n'est toujours pas arrivé de Montréal. Acfas (Montréal) demande un budget plus détaillé quant aux dépenses et aux crédits de la section.

9.16 Rapport des comités

Recrutement: Le Bulletin sortira bientôt.

Activités: Une conférence sur l'acupuncture sera commanditée par l'Acfas le 26 octobre 1989.

Alphonse Bernard assiste aux réunions de MSSS. Un compte-rendu de la situation sera donnée à l'Assemblée générale.

Tout conférencier commandité par l'Acfas recevra un livre en remerciement de sa contribution.

9.17 Ordre du jour de l'AG

C'est une réunion spéciale, donc le seul point à l'ordre du jour est la constitution. Cette réunion sera suivie d'une réunion régulière dont l'ordre du jour est:

*Rapports des comités:

- Recrutement/publicité
- Financement
- Activités
- Traduction
- Constitution

*La Présidence

9.18 Divers

1) Rapport du CA(MTL) comité permanent

Un document de K. Jankowski est distribué. Il sera discuté à la prochaine réunion.

2) Présidence

Hans Dorst remet sa démission.

Proposition: D.Mathieu/le comité de recrutement

Que D. Reed prenne la présidence et I. Diallo la vice-présidence par intérim pour finir les mandats existants.

Adoptée à l'unanimité

3) Liste de membres

La liste de membres à été reçue.

4) Jury

Un C.V. des personnes suggérées devrait être fourni.

5) Nom Acfas

La section utilisera le nom: Acfas-Manitoba.

6) Camille Limoges

Camille Limoges , président de l'Acfas-Montréal viendra à Winnipeg en février prochain pour donner une ou deux conférence(s). Les seules dépenses de la section seront celles de son hébergement.

9.19 Ajournement

Prochaine réunion le 28 octobre à 11 h 00.

Ajournement

28 octobre 1989

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux du: 12 septembre et du 3 octobre 1989.
3. Affaires découlant des procès-verbaux.
4. Rapport du président
- Moïse Lévy
- lettre de l'U du N. *Saskatchewan*
5. Rapport des comités:
Financement
Recrutement
Activités
Traduction
Constitution
6. C.V. des membres du CA
7. Autres
8. Prochaine réunion
9. Levée de la séance

La secrétaire

COMITE PERMANENT DU CA SUR LES CHAPITRES REGIONAUXPROMOTION DES CHAPITRES REGIONAUX: RAPPORT #1

Ebauche d'une politique

La création officielle du chapitre régional ACFAS-Acadie à Moncton en 1987 est devenue un élément important influençant un regain d'intérêt dans cette structure de l'ACFAS. Comme on se souvient, les comités régionaux, qui constituaient jadis un élément structural de base de l'ACFAS, ont été remplacés avant 1980 par des structures centralisées. Sous la présidence de M. Paquet en janvier 1987, l'ACFAS a décidé de créer un certain nombre de structures régionales. Fortement influencé par le groupe de Moncton qui n'a jamais accepté la disparition des structures régionales, c'est entre 1983 et 1987 que l'avenir des chapitres se jouait. Avant que l'ACFAS-Acadie ne devienne le "success story", au moins quant à la survivance et à la persévérance dans la lutte contre leur disparition il est bien de rappeler que c'est en 1984 que ce chapitre a été formé grâce aux efforts de l'ancien comité régional mais il a obtenu une base plus solide de financement seulement en mai 1988.

Notons également l'existence des règlements relatifs aux chapitres régionaux de l'ACFAS (version finale CA 9 mai 1988) qui en décrivant le statut, le mandat, la composition, etc. accordent une légitimité et une base administrative au fonctionnement des chapitres. Cependant les activités des chapitres, l'interaction entre eux et également les attentes plus concrètes de l'ACFAS envers les chapitres n'y sont pas spécifiées.

Un peu plus tard, dans les mesures identifiées par le président, C. Limoges (Interface, 10(4), 5-6, 1989), nous lisons qu'il faut "étendre et consolider le réseau des chapitres régionaux hors Québec". Il faut souligner également la parution récente d'une analyse intitulée "Antennes locales" (CA 22 09 89, point 2.9.5) qui s'interroge sur notamment la plupart des questions que le présent

rapport soulève. Nous constatons donc que les chapitres régionaux qui possèdent le statut reconnu par notre organisation, et qui peuvent être formés assez facilement (Règlements, point 5, page 2), n'ont pas assez d'indices quant à la ligne stratégique que l'ACFAS et son CA souhaitent leur donner. Nonobstant la nécessité d'une liberté d'action des chapitres en plein respect de leur diversité régionale, nous croyons qu'il sera opportun de la préciser davantage.

Nous constatons ensuite que l'avenir de l'ACFAS repose sur la relève scientifique (dans un sens très large), sur les jeunes scientifiques. Les chapitres régionaux doivent dans leur activités mettre l'accent sur cette dimension. Nous ne souhaitons donc pas la création des "clubs" régionaux mais plutôt des chapitres dans le sens le plus complet d'une telle définition.

Afin de permettre aux chapitres régionaux d'échanger les expériences vécues, nous insistons sur la nécessité de maintenir le contact au niveau horizontal par des rencontres périodiques où notre comité et le CA joueront un rôle facilitateur.

Faisant face à la multiplication possible des chapitres régionaux à travers le Canada, le Conseil d'administration a décidé en mai 1989 de former un comité sur les chapitres régionaux qui doit en principe continuer la réflexion sur cette question. Entre-temps, les chapitres régionaux en Alberta et au Manitoba ont été créés et les autres régions se préparent pour présenter des demandes de reconnaissance officielle. Dans cette étude, où nous voulons marier les deux objectifs: celui de consolider et de prendre une certaine expansion, nous adressons une question des chapitres régionaux hors-Québec.

Voici quelques éléments de notre analyse.

3

- à diminuer*
1. Il est évident que la création des chapitres régionaux doit dépendre d'une population francophone importante présente dans une région et doit être précédée par ~~une étude démographique~~. La survivance du chapitre et sa durabilité sont possibles seulement là où une concentration stable de la population francophone les garantit.
 2. Il est nécessaire d'évaluer la présence dans une région demandeuse d'un noyau actif possédant des personnes qui peuvent assurer le leadership voulu. Ce noyau actif doit être appuyé par une masse critique pouvant être mesurée par le nombre de membres de l'ACFAS mais doit également tenir compte de la qualité et de la quantité intellectuelles de la population dans une région. La présence d'une institution d'enseignement postsecondaire entièrement ou particulièrement de langue française est un élément essentiel de la formation d'un tel noyau.
 3. Un élément non sans importance de cette analyse est la disponibilité des personnes qui peuvent assurer un travail bénévole. Il faut prévoir beaucoup de travail non rémunéré exécuté par de tels travailleurs bénévoles et évaluer leur capacité de création dans des activités diverses (point 5).
 4. Un autre élément de cette étude est l'évaluation de la fluctuation (à éviter) dans le nombre de membres, un appui constant des jeunes (étudiants, étudiantes), la présence des institutions d'enseignement francophones (partiellement ou entièrement francophones), etc.
 5. Les groupes proposeurs dans une région donnée doivent prévoir l'exécution d'activités régionales diverses, par exemple expositions, congrès, concours pour les jeunes scientifiques, concours, regroupements des écoles, causeries, activités

régionales entre les grands congrès, activités surannées et périodiques, etc. Au moment d'entamer la mise en place de tels programmes, les groupes impliqués doivent identifier les activités projetées.

6. La question d'aide financière aux chapitres régionaux:
Cette question doit être très clairement établie au moment de la création des chapitres. La structure de financement de base, d'après l'article 4.4 des Règlements doit être assurée par l'ACFAS et doit se composer d'une subvention forfaitaire de base plus une subvention basée sur le nombre de membres dans une région plus le financement occasionnel (par exemple activités spéciales, congrès, etc.). Les chapitres peuvent chercher le financement auxiliaire des activités (au niveau local, provincial, national) et sont encouragés de les faire d'une façon active.
7. Le CA (par son comité sur les chapitres régionaux) et le Comité exécutif de l'ACFAS pilotent les chapitres régionaux durant la création. Ensuite, cette aide est limitée à la participation financière énoncée ci-haut (point 6). Les chapitres bénéficient donc d'un certain niveau de liberté d'action. La première reconnaissance est faite pour une période de, par exemple, trois années et la continuation d'aide est basée sur l'évaluation des activités pour une période donnée. Les chapitres régionaux présentent des rapports annuels d'activités.
8. Dans le cadre des congrès annuels de l'ACFAS, des activités touchant les chapitres régionaux doivent être programmées. Entre autres, une rencontre annuelle des représentants des chapitres régionaux (des présidents ou leurs représentants) dans le cadre des congrès annuels est nécessaire. Dans ces

rencontres la participation des représentants des "antennes locales québécoises" est fort souhaitable.

9. Dans la réalisation des activités régionales, l'organisation des congrès, expos, conférences, causeries, la production de bulletins d'information locale, etc. sont considérés comme étant les plus importants.
10. Dans le choix des activités annuelles l'accent est mis sur la participation des jeunes scientifiques et la formation de la relève scientifique francophone du pays.
11. Le programme d'activités annuelles doit être approuvé par le chapitre régional - il en découle donc la nécessité de réunions périodiques des personnes intéressées. La participation des jeunes scientifiques est très souhaitable à ce niveau. La formation de la relève scientifique francophone au niveau du chapitre régional est une des priorités envisagées.
12. Il nous semble évident qu'il faut aider la création des chapitres régionaux et les financer. Cependant, il faut évaluer avec beaucoup de réalisme chaque demande régionale pour éviter une prolifération sans fondement et des pertes évidentes d'énergie et d'argent.
13. Une limitation dans le nombre des chapitres régionaux à cinq s'impose pour le moment. Il est nécessaire de voir d'abord leur développement avant de créer les autres. Cependant en constatant un échec de fonctionnement d'un chapitre régional, il faut d'abord analyser les difficultés et, après la consultation dans la région (la mission de reconnaissance), considérer la fermeture ou une suspension temporaire des activités.

6

14. Nous ne proposons pas l'instauration des subventions de démarrage automatiques en vue de l'établissement éventuel d'un chapitre régional.

2 décembre 1989

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 28 octobre 1989.
3. Affaires découlant du procès-verbal.
4. Rapport du vice-président
5. Rapport des comités :
 - Financement
 - Recrutement et publicité
 - Activités
 - Traduction
 - Constitution
6. Divers
7. Levée de la séance

La secrétaire

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du 28 octobre 1989.**

Présents: David Reed, François Blanchette, Percy Hébert, Sylvie Rondeau, Ibrahima Diallo, Marie-Claude Gingras et Alphonse Bernard.

1. Adoption de l'ordre du jour :

Ajouts au #4 : Lettre de l'université du Manitoba
Saskatchewan

Proposition: Daniel Mathieu/Ibrahima Diallo

Adoption de l'ordre du jour tel que modifié

ADOPTÉ

2. Adoption des procès-verbaux du 12 septembre et du 3 octobre 1989 :

Proposition: Percy Hébert/ Daniel Mathieu

ADOPTÉ

3. Affaires découlant des procès-verbaux :

3 octobre 1989:

* Il n'y a toujours pas d'argent. Une lettre demandant expressément l'argent ainsi qu'une copie du budget sera envoyée le lundi 30 octobre 1989.

* Réactions du CA face au document de K. Jankowski:

#1. Le point #1 est en contradiction avec les règlements même et les réalités des petites communautés francophones hors Québec.

#2. a) A la 8^e ligne, le mot "particulièrement" devrait être remplacé par "partiellement".

b) Pour que le noyau soit actif, la section doit avoir en tout temps la liste de tous les membres actuels ainsi que de nouveaux abonnés à sa section, ainsi que la part de cotisation qui lui revient.

Nous proposons: Que soit envoyée, chaque mois, à la section, la liste de tous les nouveaux membres ainsi que la part des cotisations des nouveaux membres.

- #3. Aucun commentaire
- #4. Aucun commentaire
- #5. Aucun commentaire
- #6. Qu'un premier versement de 500 \$ soit envoyé aux nouvelles sections 1 mois après l'assemblée annuelle du mois de mai.
- #7. Si la section ne reçoit pas d'argent , il devient très difficile pour elle de mettre en oeuvre quelque activité que se soit; elle ne devrait donc pas être évaluée. Si évaluation il y a, elle devrait être faite par le comité des chapitres régionaux et non par Acfas-Montréal.
- #8. Le point #8 devrait être divisé en trois parties:
 - a) rencontre du comité des chapitres régionaux
 - b) rencontre des représentants des chapitres
 - c) rencontres avec les représentants des antennes locales québécoises
- #9. Aucun commentaire
- #10. Aucun commentaire
- #11. Aucun commentaire
- #12. Le point #12 est en contradiction avec les règlements même de l'Acfas. S'il y a 25 membres, une section pourrait être formée.
- #13. Proposition: Les sections régionales doivent être acceptées par le comité sur les chapitres régionaux avant d'être présentées à Acfas-Montréal.

Serait-il possible d'arrêter la formation de nouvelles sections au Québec?
- #14. Proposition: Nous proposons l'instauration d'une subvention initiale de 500 \$ permettant le démarrage automatique en vue de l'établissement éventuel d'un chapitre régional. Cette subvention initiale sera suivie de la subvention de 2 000 \$ sur réception d'un budget détaillé.

4. Rapport du président :

* Moïse Lévy du Secrétariat d'État, spécialiste canadien de la machine à traduire, pourrait venir gratuitement donner une conférence.

Marie-Claude Gingras lui écrira , l'invitant à venir une des trois premières semaines du mois de janvier.

* Lecture d'une lettre de l'U du M. Percy investiguera la possibilité de coopérer avec le département d'agriculture.

5. Rapport des comités :

* Financement : Toujours pas d'argent

BUDGET DÉTAILLÉ

Fonds de roulement :	500 \$
- timbres	
- papier	
- photocopies	
- télécopieur	
- avis de réunion	
- frais de téléphone	
Comité de recrutement et publicité :	500 \$
- bulletin d'information	
- affiches	
- annonces publicitaires	
Comité de financement :	50 \$
- livre de comptabilité	
- comptabilité	
- frais de service de la banque	
Comité d'activités :	2 750 \$
- conférenciers	
- honoraires	
- frais de séjour et de voyages	
- livres offerts aux conférenciers	
Traduction :	200 \$
- traduction de résumés d'articles importants	
TOTAL :	4000 \$

* Recrutement : - Le bulletin est sorti, félicitations au comité!
- Un kiosque a été monté lors de la journée des EFM
- François écrira une lettre au président des EFM pour faire connaître l'Acfas.

* Activités : Les rencontres avec MSSS continuent toujours.

* Traduction : Aucun rapport

* Constitution : Aucun rapport

6. C.V des membres du CA :

Un C.V. de tous les membres du CA doit être remis le plus tôt possible à Sylvie.

7. Autres :

Rien

8. Prochaine réunion :

La prochaine réunion aura lieu le 2 décembre 1989 à 11 h 00 au 2103.

9. Levée de la séance :

Daniel Mathieu propose la levée de la séance à 12 h 55.



La secrétaire

Le 2 août 1989.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACFAS-Prairie

Les membres de la section manitobaine sont cordialement invités à une Assemblée générale spéciale dans le but d'adopter les règlements généraux de la section. Elle aura lieu le **6 octobre 1989** à 19 h. au local 1-301 B, au Collège universitaire de Saint-Boniface, 200 avenue de la Cathédrale (Saint-Boniface).

Veuillez trouver ci-joint le projet des règlements généraux tel qu'élaboré par le Conseil d'administration ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le 3 mars 1989.

L'Assemblée générale sera suivie d'une présentation des points suivants:

1. La programmation et les projets pour l'année 1989-90;
2. La présentation du rapport financier de la section;
3. Autres.

La secrétaire,

Sylvie Fondeau

Procès-verbal de la réunion générale du 3 mars 1989.

1. Mots de bienvenue

Ibrahima Diallo souhaite la bienvenue à tous.

Une brève introduction des membres initie la réunion. Certaines personnes sont déjà membres d'ACFAS, tandis que d'autres ne le sont pas. Une brève explication de l'ACFAS est donnée par D. Reed, des dépliants sont aussi circulés. Le Collège de Saint-Boniface est choisi comme siège de la section ACFAS-Manitoba, mais nous tenons absolument à y associer tout le potentiel chercheur autant en sciences sociales, biologiques, qu'humanitaire, etc. dans tout le Manitoba.

2. Election d'un bureau administratif

2.1 Président

D. Reed est proposé par A. Samson/A. Carbonneau

H. Dorst est proposé par B. Duhaime/F. Blanchette

Suite a un vote secret: H. Dorst est élu.

2.2 Vice-Président

D. Reed est proposé par A. Samson/A. Carbonneau

L.Larivière est proposée par T. Soufi

Suite a un vote secret: D. Reed est élu.

2.3 Secrétaire

A. Carbonneau est proposé par M.-C. Gingras/S. Rondeau

D. Mathieu est proposée par T. Soufi/A. Bernard

S. Rondeau est proposée par B. Duhaime/M. Fréchette

Suite a un vote secret: S. Rondeau est élue.

2.4 Trésorier

A. Fauchon est proposé par D. Reed/T. Soufi

M.-C. Gingras est proposée par A.Samson/H. Dorst

A. Bernard est proposé par A. Fréchette/T. Soufi

Suite a un vote secret: A. Bernard est élu.

2.5 Conseillers

Scientifique:	M.-C. Gingras est proposée par D. Reed/dûment appuyé	élue
Juridique:	D. Mathieu est proposé par T. Soufi/D. Reed	élu
Etudiants:	F. Blanchette est proposé par B. Duhaime/M. Fréchette	élu
	P. Hébert est proposé par N. Gamache/D. Reed	élu

Pause-Café

3. Formation de comités:

A. Samson suggère que le bureau administratif se réunisse pour discuter la question des comités, à savoir: A-t-on besoin de comités? Si oui, lesquelles?

D. Reed ajoute, que suite à la réunion du bureau administratif, une réunion générale soit appelée.

B. Duhaime soulève que la publicité fut inadéquate au niveau des étudiants. Une publicitée intensive devrait être faite au Collège ainsi qu'à l'U de M.

I. Diallo suggère que les professeurs annoncent les réunions en classe, et qu'un avis soit envoyé à l'AE pour diffusion, ce qui n'a pas été fait.

P. Hébert va investiguer la possibilité de recruter les étudiants de l'U de W.

Sur la proposition de H. Dorst, la séance est levée à 21 h 31.

La secrétaire,

S. Rondeau

13 janvier 1990.

Ordre du jour

0. Souhails de Bonne Année du président.
1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 28 octobre 1989.
3. Affaires découlant du procès-verbal.
4. Rapport du Président
5. Rapport des comités :
 - Financement
 - Recrutement et publicité
 - Activités
 - Traduction
 - Constitution
 - *Alphonse*
6. Divers.
7. Prochaine réunion.
8. Levée de la séance.

La secrétaire

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du 2 décembre 1990.**

Présents: David Reed, François Blanchette, Percy Hébert, Daniel Mathieu, Sylvie Rondeau, Ibrahima Diallo, Marie-Claude Gingras et Alphonse Bernard.

1. Adoption de l'ordre du jour:

- "Affaires découlant du procès-verbal devient #3a et ajout d'un #3b :
Rapport du président
- #4a Rapport du vice-président devient Remarques du vice-président
- Ajout d'un #4b: Poste de trésorier
- Ajouts à divers: Correspondance
Percy

Proposition: Percy Hébert/Ibrahima Diallo

Adoption de l'ordre du jour tel que modifié

ADOPTÉ

2. Adoption du procès-verbal du 28 octobre 1989 :

Remis à la prochaine réunion

3a. Affaires découlant du procès-verbal :

- réaction de K. Jankowski sur nos modifications à son document
- Pas encore contacté Levy *et Limoges*
- Un nouveau budget a été envoyé à Acfas-Montréal
- N'oubliez pas de donner vos C.V. à Sylvie

3b. Rapport du président :

*David n'a pas encore reçu le P.V. (du C.A. de MTL) de la réunion du 22 septembre 1989

*Les prochains congrès d'Acfas:- en 91 à Sherbrooke

- en 92 à Montréal et ce sera le 350e anniversaire de la ville de MTL.
- en 93 ce sera le 61e à Trois-Rivières ou Chicoutimi.

*Jury des prix: 3 personnes ont été choisies hors Québec dont 2 à Toronto.

*Le document de Yankowski sur les chapitres régionaux sera discuté à la prochaine réunion du C.A. à Montréal.

*Photocopier l'organigramme d'Acfas-Mtl pour les membres.

*Activités: écrire à tous les membres pour faire une banque de personnes ressources en demandant les C.V.

4a Remarques du vice-président:

- Ne pas oublier de convoquer le président à toutes les réunions des différents comités pour qu'un lien de communication puisse s'établir entre les membres du C.A..

Les points 4a et 4b seront traités ensemble.

Le dossier MSSS étant très lourd, un conseiller spécial serait souhaitable.

Proposition: Ibrahima Diallo/Marie-Claude Gingras

Qu'Alphonse Bernard devienne conseiller de liaisons - pédagogie et recherche - et qu'il assure le lien entre Acfas-Manitoba et MSSS (*Manitoba School Science Symposium*).

ADOPTÉ

Proposition: Daniel Mathieu/Percy Hébert

Création d'un dossier recherche. Tous les membres sont responsables de prendre notes d'articles intéressants et d'informations pertinentes à l'Acfas. Le tout sera remis au secrétariat sous un dossier recherche.

ADOPTÉ

Jusqu'à la prochaine réunion de l'assemblée générale, Sylvie assurera le rôle de secrétaire/trésorière avec l'aide du président et du vice-président.

Pour augmenter la communication et savoir ce qui est fait, remettre les lettres brouillons au président ou au vice-président qui pourront les finaliser et les expédier.

5. Rapport des comités

Financement : Le sous-comité: David, Ibou et Sylvie assureront la continuité du comité de financement.

Recrutement et publicité : - Reçu une lettre de G.Dureault en réponse à la nôtre.

- Pour faire connaître l'Acfas, des lettres seront envoyées aux écoles ainsi qu'aux directeurs.

- A venir, une lettre pour demander d'autres dépliants et posters.

- Il y aura une conférence sur l'environnement en octobre 90 au Centre des congrès, nous étudierons la possibilité d'y avoir un kiosque.

Activités : Le 19 janvier il y aura une conférence de Jean-Guy Drouin.

* Savoir ce qui se passe au juste avec l'argent, sans argent il est difficile d'organiser des activités. Une lettre devrait être envoyée au président avec copie conforme à Yankowski et aux 2 autres chapitres.

Proposer des dates aux membres ainsi qu'à Levy et Limoges pour leur séjour à Winnipeg.

Traduction: Les membres doivent apporter les articles.

Constitution: Aucun changement.

6. Divers

Daniel fait circuler une lettre du Réseau francophones d'enseignement post secondaire à distance à mettre dans nos dossiers.

Percy: point apporté lors de la discussion sur le dossier recherche.

Possibilité d'organiser un "party" en janvier ou février pour les membres du C.A..

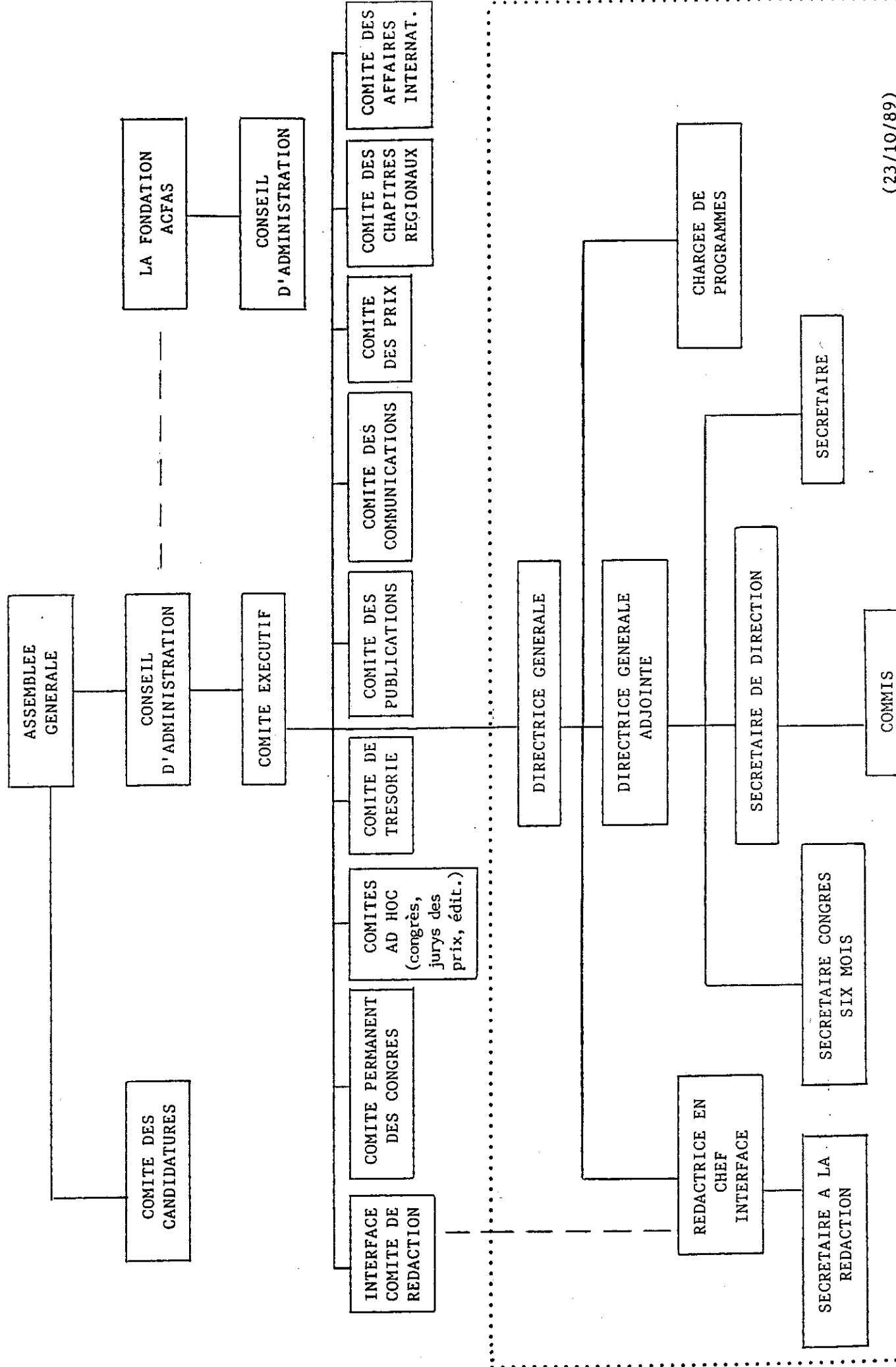
Prochaine réunion le 13 janvier à 11 h 00.

7. Levée de la séance proposée par Percy à 12 h 31.

Sylvie Rendes

La secrétaire/trésorière

ORGANIGRAMME



24 février 1990.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 2 décembre 1989.
3. Affaires découlant du procès-verbal.
4. Rapport du Président
5. a) Assemblée générale
b) Élection
6. Rapport des comités :
 - Financement
 - Recrutement et publicité
 - Activités
 - Traduction
 - Constitution
 - MSSS
7. Divers.
8. Prochaine réunion.
9. Levée de la séance.

La secrétaire

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du 16 janvier 1990.**

Présents: David Reed, François Blanchette, Percy Hébert, Sylvie Rondeau, Ibrahima Diallo, Marie-Claude Gingras et Alphonse Bernard.

0. Souhaits de bonne année et de joyeux Noël par le président. Des félicitations plus particulières au comité de recrutement et publicité, François et Percy, pour leur beau travail !!!

1. Adoption de l'ordre du jour:

ADOPTÉ à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal du 28 octobre 1989 :

- Changement : au #14 le mot proposition se lit proposition

Proposition d'adoption du procès-verbal tel que modifié Percy Hébert/
Ibrahima Diallo

ADOPTÉ

3. Affaires découlant du procès-verbal :

N'oublier pas de donner votre C.V. à Sylvie et ce, même s'il est en anglais (le comité de traduction pourra le traduire).

4. Rapport du Président

- rappel : le 58ième congrès de l'Acfas sera du 14 au 18 mai à l'Université Laval à Québec.

- Le prochain budget devrait allouer une somme d'argent, même s'il ne s'agit que de 25 \$ pour qu'un étudiant puisse aller au congrès de l'Acfas.

- L'Acfas a obtenu un tableau d'affichage au premier étage du Collège. Toutes affiches ou parcartes doivent être signées par Sylvie ou elles seront enlevées du tableau. De plus, elles doivent être en français ou tout au moins bilingue. (Politique du Collège).

Serait-il possible de faire la même chose à U de M ou dans les écoles ??

- Une missive reçue du Conseil des Traducteurs et Interprètes du Canada au sujet de leur congrès qui aura lieu les 31 mai, 1er et 2 juin 1990 sera affichée au tableau.

- Nous avons reçu une lettre de Moïse Lévy qui accepte de venir donner sa conférence sur la machine à traduire le 16 mars 1990.

- Nous avons également reçu une lettre de Camille Limoges, et c'est son 1er vice-président, Réal L'Archevêque, qui viendra présenter une conférence lors d'un de ses voyages dans l'ouest.

* Faire des photocopies des deux lettres (Moïse Lévy et Camille Limoges) pour les membres du CA.

- Le prochain P.V. devrait être affiché dans le bulletin.

5. Rapports des comités

Publicité et Recrutement :

- Une lettre a été envoyée aux différentes écoles et directeurs - nous attendons une réponse.
- Une lettre a été envoyée à Acfas-Montréal pour recevoir d'autres dépliants et posters.
- Au prochain bulletin : demande de P.V., annonces des différentes conférences et du congrès de l'Acfas-Montréal.
- Nous ne pourrons avoir de kiosque au congrès de l'environnement en octobre, le prix étant de 250 \$.
- envoyer à M. Barrie Webster des dépliants et de l'information sur l'Acfas.
- Percy s'en va en Nouvelle-Zélande donner une conférence.

Financement :

- Nous avons reçu 1 525 \$ pour l'année 1989; nous pourrons payer les factures.
- Une demande d'argent supplémentaire a été envoyée au comité culturel du Collège.

Activités :

- Les prochaines conférences :
 - le 19 janvier : Jean-Guy Drouin
 - le 8 février : Firmin Foidart (programme d'ordinateur)
 - le 1er mars : Marc Pelletier (Biotechnologie)

Il serait intéressant de faire paraître leur C.V. dans le bulletin.

MSSS :

- Il n'y a pas eu d'autre réunion jusqu'à présent, la prochaine sera le 15 janvier.
- Nous devrions être appelés à juger les projets de sciences.
- Il y aura probablement des documents à traduire.

Traduction :

Aucun rapport.

Constitution :

Aucun rapport.

6. Divers

Rien

7. Prochaine réunion

Le 24 février 1990 à 11 h.

8. Levée de la séance

Proposition Percy Hébert/ Ibrahima Diallo

Bureau de la traduction
Section informatique
Suite 301, Tour ouest
Complexe Guy-Favreau
200 ouest, boul. René-Lévesque
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Translation Bureau
Programs and systems
Suite 301, West Tower
Guy Favreau Complex
200 René Lévesque Blvd West
Montreal, Quebec
H2Z 1X4

Monsieur David Reed
ACFAS - Manitoba
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
St-Boniface, Manitoba R2H 0H7

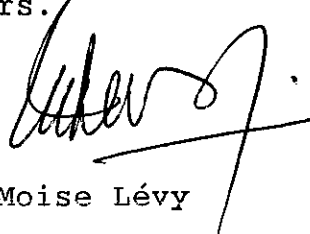
le 7 février 1990

Mon cher David,

Comme promis avant mon départ en vacances, je m'empresse de te confirmer que j'ai reçu l'autorisation nécessaire de mon ministère pour participer au prochain congrès de l'Acfas-Manitoba. Dans ma lettre du 5 janvier, je te signalais que j'avais une préférence pour la date du 16 mars.

À présent, j'aimerais recevoir quelques précisions sur le programme des activités et les horaires afin de commencer à faire mes réservations. Si cela te convient, j'ai l'intention d'arriver à Winnipeg dans l'après-midi du 15 et rentrer à Montréal le 17 ou le 18 selon les disponibilités des lignes aériennes. Sur quelle base l'Acfas rembourse-t-elle les frais de séjour ?

Dans l'attente de ta réponse et du plaisir de participer avec toi à cette importante activité, je te prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Moise Lévy

 Centre de recherche en
évaluation sociale des
technologies (CREST)
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3P8
Camille LIMOGES, professeur
Tél.: (514) 987-8259
FAX: (514) 987-4166

Montréal, le 9 janvier 1990.

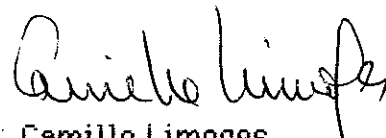
Monsieur le professeur David G. Reed
Président
ACFAS-Manitoba
200, avenue de la Cathédrale
St-Boniface
Manitoba R2H 0H7

Cher collègue,

J'ai bien reçu votre lettre proposant les dates des 2 ou 23 février ou encore du 2 mars pour une présentation de l'ACFAS aux membres de l'ACFAS-Manitoba.

Dans le but de minimiser autant que possible les frais à encourir par l'ACFAS, nous avons pensé que notre premier vice-président, qui sera le président de l'Association à compter de mai prochain, monsieur Réal L'Archevêque, pourrait lors de l'un de ses voyages d'affaires à Winnipeg présenter cette conférence. Il reste à voir cependant si ses dates de déplacement pourront coïncider avec vos possibilités de réunions de membres. Monsieur L'Archevêque ou sa secrétaire prendront donc sans doute contact avec vous sous peu.

Avec mes vœux pour la nouvelle année, je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs,


Camille Limoges

c.c. M. Réal L'Archevêque

Le 29 janvier 1990

Monsieur David Reid,

Bonjour,

Le Comité culturel du Collège universitaire de Saint-Boniface s'est réuni le 23 janvier dernier afin de déterminer, en fonction du budget total qui lui est alloué, les sommes à être versées aux divers clubs et groupes culturels oeuvrant en son sein.

Pour le trimestre d'hiver 1990, le Comité culturel vous alloue une somme ne dépassant pas 100,00 \$, afin de défrayer l'achat des livres et des rafraîchissements lors de vos activités proposées. La procédure suivante s'applique: vous avancez vous-même le montant à dépenser, vous me remettez la facture et je vous rembourse dans les plus brefs délais ou alors vous me prévenez suffisamment à l'avance de la dépense prévue et je vous fais avancer un chèque au porteur. Il faut alors prévoir un certain nombre de jours d'attente.

De plus, le comité tient à souligner qu'il serait bon de référer votre demande au doyen de la Faculté des Arts et des Sciences en ce qui a trait à la venue de conférenciers.

Le Comité culturel et moi-même vous souhaitons tout le succès possible pour le prochain trimestre.

Bien à vous,

Gilles CAZABON, animateur culturel
Bureau 1051, casier #49, poste 350

Procès-verbal de la réunion du CA du 24 février 1990.

1. Adoption de l'ordre du jour tel que proposé

Proposition : Marie-Claude Gingras/François Blanchette

ADOPTÉ

2. Adoption du procès-verbal du 2 décembre 1989.

Reporté à la prochaine réunion

3. Affaires découlant du procès-verbal du 2 décembre 1989

Reporté à la prochaine réunion

4. Rapport du président

a) La réunion du CA à Montréal est remise au 30 mars 1990 et David y assistera.

b) Nous n'avons reçu aucune nouvelles de M. L'Archevesque.

c) Moïse Lévy viendra le 16 mars donner une conférence "Implantation d'un système de traduction assisté par ordinateur" à 19 h 30.

d) François et Percy ont un projet de publicité à paraître la semaine prochaine, auprès de la SFM et des membres de Acfas.

e) Assemblée générale le 6 avril 1990 à 19 h 30 au sportex. La liste des candidatures sera remise à Ibrahima Diallo. François et Percy signalent leur intérêt à un second mandat en tant que représentants étudiants.

5. Rapport des comité

a) Financement : Nous avons reçu 100 \$ du comité culturel du Collège. Nous avons également reçu des affiches de Montréal ainsi que le relevé de compte de la Caisse populaire.

b) Publicité : Des communiqués seront envoyés aux membres ainsi qu'aux personnes intéressées.

Commande d'une étampe avec le logo de l'Acfas.

c) Traduction : aucun rapport

d) Constitution : aucun rapport

e) MSSS : Les projets seront évalués les 3-4-5-6 mai 90. Alphonse fait présentement la traduction du formulaire d'inscription pour les étudiants francophones.

Un don de 50 \$ sera remis au meilleur projet en français

6. Divers :

- a) Possibilité de donner un ateliers pour les professeurs du secondaire.
- b) Conférence possible : Enseignement en français langue seconde en immersion.

7. Levée de la séance

Proposée par Marie-Claude Gingras

Le 6 avril 1990

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal du 2 décembre 89 et de 16 janvier 1990
2. Affaires découlant du procès-verbal du 2 décembre 1989 et du 16 janvier 1990
3. Correspondance reçue : a) lettre de André Fréchette
b) autres
4. Rapport des comités
 - a) Financement
 - b) Publicité et recrutement
 - c) Activités
 - d) Traduction
 - e) Constitution
 - f) MSSS
5. Programme de 90-91 : - conférences
- ateliers
6. Divers
 - a) recyclage (Ibrahima et Alphonse)
7. Prochaine réunion
8. Levée de la séance

Procès-verbal de la réunion du CA du 24 février 1990.

1. Adoption de l'ordre du jour tel que proposé

Proposition : Marie-Claude Gingras/François Blanchette

ADOPTÉ

2. Adoption du procès-verbal du 2 décembre 1989.

Reporté à la prochaine réunion

3. Affaires découlant du procès-verbal du 2 décembre 1989

Reporté à la prochaine réunion

4. Rapport du président

a) La réunion du CA à Montréal est remise au 30 mars 1990 et David y assistera.

b) Nous n'avons reçu aucune nouvelles de M. L'Archevesque.

c) Moïse Lévy viendra le 16 mars donner une conférence "Implantation d'un système de traduction assisté par ordinateur" à 19 h 30.

d) François et Percy ont un projet de publicité à paraître la semaine prochaine, auprès de la SFM et des membres de Acfas.

e) Assemblée générale le 6 avril 1990 à 19 h 30 au sportex. La liste des candidatures sera remise à Ibrahima Diallo. François et Percy signalent leur intérêt à un second mandat en tant que représentants étudiants.

5. Rapport des comité

a) Financement : Nous avons reçu 100 \$ du comité culturel du Collège. Nous avons également reçu des affiches de Montréal ainsi que le relevé de compte de la Caisse populaire.

b) Publicité : Des communiqués seront envoyés aux membres ainsi qu'aux personnes intéressées.
Commande d'une étampe avec le logo de l'Acfas.

c) Traduction : aucun rapport

d) Constitution : aucun rapport

e) MSSS : Les projets seront évalués les 3-4-5-6 mai 90. Alphonse fait présentement la traduction du formulaire d'inscription pour les étudiants francophones.

Un don de 50 \$ sera remis au meilleur projet en français

6. Divers :

- a) Possibilité de donner un ateliers pour les professeurs du secondaire.
- b) Conférence possible : Enseignement en français langue seconde en immersion.

7. Levée de la séance

Proposée par Marie-Claude Gingras

Le 15 septembre 1990

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du ____ avril/mai 1990.
3. Affaires découlant du procès-verbal.
4. Rapport du Président.
5. Rapport des Comités:
 - a) Publicité et recrutement.
 - b) Traduction.
 - c) Activités.
 - d) Finances.
6. Nomination des responsables des comités:
 - a) Publicité et recrutement.
 - b) Traduction.
 - c) Activité.
 - d) Finances.
7. Discussion sur un plan global.
8. Action Visible.
9. Autres.
10. Levée de la séance.

Procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 15 septembre 1990.

Présents: David Reed, Ibrahima Diallo, François Blanchette
et Percy Hébert.

Absents: Sylvie Rondeau, André Fréchette (excusé)
Alphonse Bernard et Jean-Nil Michaud.

1. Adoption de l'ordre du jour:

Proposé par: P.Hébert et I.Diallo

ADOPTÉ à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal du __ avril/mai 1990:

Prochaine réunion

3. Affaires découlant du procès-verbal:

Prochaine réunion

4. Rapport du Président:

- Voir le procès-verbal de la 5e réunion du C.A. de l'Acfas du 17 mai 1990. (ci-inclus)

- Un étudiant d'origine arabe présente à l'Acfas ses inquiétudes au sujet d'étudiants et de professeurs palestiniens ne pouvant pas pouvoir poursuivre leurs recherches.

Un comité à nomination personnelle est ainsi formé qui n'aura qu'un rôle de surveillance dans ce cas. L'Acfas considère que ces problèmes relèvent beaucoup plus d'Amnistie International.

Ce nouveau comité se rencontre plus tard au mois de septembre.

D. Reed ne pourra y être et I. Diallo ne peut le remplacer.

Le comité est composé de:

- Jean-Paul Souque ***** (Ottawa)
- Guido Rousseault ***** (Montréal)
- David Reed ***** (Manitoba)

- Le 59e Congrès de l'Acfas à l'Université de Sherbrooke, 1991.

- Le 60e Congrès de l'Acfas à l'Université de Montréal, 1992.
lors du 350e anniversaire de Montréal.

- D. Reed s'occupe d'avertir ²les personnes concernées au sujet de la proposition de juges, tel que demandé par l'Acfas. (voir liste ci-incluse)

- On suggère que l'Acfas-Manitoba établisse des contacts avec des organismes francophones hors-Québec. "On a besoin de penser seul".

eg) Chambre de Commerce.

- On a un kiosque vendredi le 19 octobre 1990 pour la conférence des EEFM. Ce kiosque nous est offert gratuitement, ce qui nous permet d'offrir un 2e prix lors du prochain MSSS.F. Blanchette va écrire une lettre de remerciement à M. G. Dureault lui annonçant notre nouveau prix l'Acfas-Manitoba-EEFM.

* Il aura besoin d'aide le matin du vendredi 19 octobre puisqu'il sera au Centre des Congrès de Winnipeg. (*World Environment and Economic Conference*)

- Berry Webster serait un bon contact à l'Université du Manitoba.

5. Rapport des Comités:

a) **Publicité et Recrutement:**

* Félicitation à Percy à l'occasion de la naissance de sa fille Danika!!!

- Une étampe avec le logo de l'Acfas et notre adresse a été fait l'année passé.

- Nos coordonnées seront publiées dans le prochain annuaire de la SFM qui va sortir au début du mois de novembre.

- F. Blanchette s'assurera que l'Acfas-Manitoba sera mentionné dans l'agenda de l'AECUSB 1991-92, afin d'assurer un roulement pour son successeur.

- F. Blanchette va écrire une lettre de remerciement à M.G. Dureault. (voir rapport du président)

- F. Blanchette va rédiger une lettre de félicitations aux gagnants (d'expression française ou bilingue) à l'élection provincial.

- F. Blanchette va écrire aux écoles francophones et d'immersion ainsi qu'à leur association étudiante afin d'annoncer nos deux prix pour MSSS.

- P. Hébert s'occupe de parler à son ami de l'Université du Manitoba dans le but d'organiser une conférence avec l'aide de J.-N. Michaud.

- P. Hébert s'en va en Australie au début du mois de novembre.

b) Traduction:

- Aucun rapport.

c) Activités:

- Prochaine réunion.

d) Finances:

- Prochaine réunion.

6. Nomination des responsables des comités:

a) Publicité et Recrutement:

- F. Blanchette et P. Hébert
Proposé par: D. Reed et I. Diallo

ADOPTÉ à l'unanimité

b) Traduction:

- En veilleuse.

c) Activités:

- J.-N. Michaud et P. Hébert
Proposé par: D. Reed et I. Diallo

ADOPTÉ à l'unanimité

d) Finances:

- S. Rondeau, D. Reed et I. Diallo⁴
Proposé par: F. Blanchette et P. Hébert

ADOPTÉ à l'unanimité

7. Discussion sur plan global:

- D. Reed Suggère une session de "~~remue-méninges~~" afin d'en sortir d'excellentes idées pour notre nouvelle année.

P. Hébert demande que cette rencontre ait lieu avant le mois d'octobre.

*** Le mercredi 26 septembre 1990 à 19 h 00 ***

D. Reed s'occupe de trouver un restaurant.

8. Action visible:

- Prochaine réunion.

9) Autres:

- Prochaine réunion.

10) Levé de la séance:

- 12 h 00.

Proposé par: D. Reed et P. Hébert

ADOPTÉ à l'unanimité

François Blanchette
Conseiller étudiant du CUSB

**Procès-verbal des réunions du CA du
26 septembre, 25 octobre et du 7 novembre 1990.**

26 septembre 1990

- Démission d'Alphonse Bernard
- Discussion générale quant à la nature, les objectifs et les sujets de conférences.
 - Inviter Barry Webster à devenir membre d'un comité
 - Jean-Nil devrait envoyer une note de service aux chefs de secteurs
 - Écrire une lettre pour la conférence des EFM décrivant nos plans pour MSSS.
 - Demander une liste récente des membres (Sylvie)
 - Inviter Len Rivard à une de nos réunions pour nous parler d'Expo-Sciences.
 - Envisager un dépliant local et un bulletin
 - Voir Jean Vianney Auclair pour nous représenter à MSSS.
 - Contacter Guy Roy au BEF pour MSSS ainsi que Roger Turenne et Ronald Duhamel
 - Au musée de l'homme et de la nature voir Bob Riguely et Jack Dubois

25 octobre

- David est président du jury pour le prix Jacques Rousseau (Pluridisciplinaire). Faire un appel de candidature.
- Première ébauche des conférences possibles.

7 novembre

- Ébauche final des conférences (voir Annexe 1)

Annexes:

- Annexe 1: Horaire des conférences
- Annexe 2: État financier au 1er novembre 90
- Annexe 3: Dépenses prévues jusqu'au 31 décembre 1990
- Annexe 4: Prévisions budgétaires pour 1991

Sylvie Landeau

Conférences d'Acfas-Manitoba pour 1990-1991

Public cible:

<u>Dates</u>	<u>Conférenciers</u>	<u>Sujets</u>
Étudiants:		
29 novembre 90	Ibrahima Diallo	Le public face aux défis de l'environnement.
10 janvier 91	François Blanchette François Lafortune	Pollution de l'eau à Winnipeg: Peurs, mythes et réalités.
14 février 91	Percy Hébert	Les Oiseaux *
21 mars 91	Warren Wilson	Révolution française *

Général:

6 décembre	Raymond Hébert	La TPS *
en février	Réal L'Archevêque (à contacter)	Énergie nucléaire *

En collaboration avec le CUSB: (Pour la session d'hiver)

date à confirmer	M. David Roy	Éthique biologique *
date à confirmer	M. Guy Lafond	Agriculture Canada - Profil d'un étudiant du Bacc au PhD. *
date à confirmer	A. Brisset	Traduction *
date à confirmer	M. Berthiaume	Critiques des médias d'information *

* Les titres seront précisés ultérieurement



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences - Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg, Manitoba, R2H 0H7 tél: (204) 233 0210 , télécopieur: (204) 237 3240

ÉTAT FINANCIER AU 1er NOVEMBRE 1990.

EN CAISSE AU 1er NOVEMBRE	1990	1989
Part sociale	5.00 \$	5.00 \$
Compte chèque	2 973.48 \$	713.72 \$
Compte à recevoir	100.00 \$	100.00 \$
	-----	-----
TOTAL EN CAISSE	3 078.48 \$	818.72 \$

REVENUS

Acfas-Montréal	2 500.00 \$	1520.83 \$
Comité culturel	100.00 \$	100.00 \$
	-----	-----
TOTAL DES REVENUS	2 600.00 \$	1620.83 \$

DÉPENSES	1990	1989
Caisse populaire		
frais d'administration	1.80 \$	3.06 \$
chèques	--	52.83 \$
Conférences	--	143.28 \$
Commandites	50.00 \$	406.95 \$
Beignes et jus	35.32 \$	--
Frais de poste	45.71 \$	57.82 \$
Papeterie	9.56 \$	12.46 \$
Téléphone	11.04 \$	12.30 \$
Télécopieur	--	16.74 \$
Photocopies	45.25 \$	83.25 \$
Divers	17.12 \$	42.86 \$
	-----	-----
TOTAL DES DÉPENSES	215.80 \$	831.55 \$
 Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice.	 2 384.20 \$	 789.28 \$
Compte à recevoir reporté	-----	-100.00 \$

 TOTAL des excédents des revenus sur les dépenses pour l'exercice.	 2 384.20 \$	 689.28 \$
SURPLUS - Au début de l'exercice.	689.28 \$	-----

 SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE	 3 073.48 \$	 689.28 \$

Estimation des dépenses à venir d'ici le 31 décembre 1990

2 conférences	200.00 \$
Photocopies	45.00 \$
Frais de poste	20.00 \$
Téléphone	100.00 \$
Publicité	85.00 \$
Divers	25.00 \$

TOTAL DES DÉPENSES À VENIR 475.00 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE POUR 1991

REVENUS

Surplus au début de l'exercice	2 598.48 \$
Revenus (Acfas-Montréal)	2 500.00 \$
% des cotisations des membres	

TOTAL DES REVENUS	5 098.48 \$
-------------------	-------------

DÉPENSES

Caisse populaire		
frais d'administration		5.00 \$
chèques		--
Conférences	2 x 800 (extérieures)	
	4 x 100 (intérieures)	
	498 Collaboration	2 498.00 \$
Commandites	**MSSS (2 x 50)	100.00 \$
Beignes et jus		100.00 \$
Frais de poste		120.48 \$
Papeterie		175.00 \$
Téléphone		500.00 \$
Télécopieur		50.00 \$
Photocopies		300.00 \$
Publicité	(T.V., radio, liberté, autres)	750.00 \$
Traduction		250.00 \$
Divers		250.00 \$

TOTAL DES DÉPENSES	5098.48 \$
--------------------	------------

SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE	0.00 \$
--------------------------------	---------

** Prix offert par Acfas-Manitoba aux meilleurs projets scientifiques francophones(2) d'Expo-Science Manitoba organisé par Manitoba Sciences School Symposium.

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du 2 décembre 1990.**

Présents: David Reed, François Blanchette, Percy Hébert, Daniel Mathieu, Sylvie Rondeau, Ibrahima Diallo, Marie-Claude Gingras et Alphonse Bernard.

1. Adoption de l'ordre du jour:

- "Affaires découlant du procès-verbal devient #3a et ajout d'un #3b :
Rapport du président
- #4a Rapport du vice-président devient Remarques du vice-président
- Ajout d'un #4b: Poste de trésorier
- Ajouts à divers: Correspondance
Percy

Proposition: Percy Hébert/Ibrahima Diallo

Adoption de l'ordre du jour tel que modifié

ADOPTÉ

2. Adoption du procès-verbal du 28 octobre 1989 :

Remis à la prochaine réunion

3a. Affaires découlant du procès-verbal :

- réaction de K. Jankowski sur nos modifications à son document
- Pas encore contacté *Levy et Limoges*
- Un nouveau budget a été envoyé à Acfas-Montréal
- N'oubliez pas de donner vos C.V. à Sylvie

3b. Rapport du président :

*David n'a pas encore reçu le P.V. (du C.A. de MTL) de la réunion du 22 septembre 1989

*Les prochains congrès d'Acfas:- en 91 à Sherbrooke

- en 92 à Montréal et ce sera le 350e anniversaire de la ville de MTL.
- en 93 ce sera le 61e à Trois-Rivières ou Chicoutimi.

*Jury des prix: 3 personnes ont été choisies hors Québec dont 2 à Toronto.

*Le document de Yankowski sur les chapitres régionaux sera discuté à la prochaine réunion du C.A. à Montréal.

*Photocopier l'organigramme d'Acfas-Mtl pour les membres.

*Activités: écrire à tous les membres pour faire une banque de personnes ressources en demandant les C.V.

4a Remarques du vice-président :

- Ne pas oublier de convoquer le président à toutes les réunions des différents comités pour qu'un lien de communication puisse s'établir entre les membres du C.A..

Les points 4a et 4b seront traités ensemble.

Le dossier MSSS étant très lourd, un conseiller spécial serait souhaitable.

Proposition: Ibrahima Diallo/Marie-Claude Gingras

Qu'Alphonse Bernard devienne conseiller de liaisons - pédagogie et recherche - et qu'il assure le lien entre Acfas-Manitoba et MSSS (*Manitoba School Science Symposium*).

ADOPTÉ

Proposition: Daniel Mathieu/Percy Hébert

Création d'un dossier recherche. Tous les membres sont responsables de prendre notes d'articles intéressants et d'informations pertinentes à l'Acfas. Le tout sera remis au secrétariat sous un dossier recherche.

ADOPTÉ

Jusqu'à la prochaine réunion de l'assemblée générale, Sylvie assurera le rôle de secrétaire/trésorière avec l'aide du président et du vice-président.

Pour augmenter la communication et savoir ce qui est fait, remettre les lettres brouillons au président ou au vice-président qui pourront les finaliser et les expédier.

5. Rapport des comités

Financement : Le sous-comité: David, Ibou et Sylvie assureront la continuité du comité de financement.

Recrutement et publicité : - Reçu une lettre de G.Dureault en réponse à la nôtre.

- Pour faire connaître l'Acfas, des lettres seront envoyées aux écoles ainsi qu'aux directeurs.

- À venir, une lettre pour demander d'autres dépliant et posters.

- Il y aura une conférence sur l'environnement en octobre 90 au Centre des congrès, nous étudierons la possibilité d'y avoir un kiosque.

Activités : Le 19 janvier il y aura une conférence de Jean-Guy Drouin.

* Savoir ce qui se passe au juste avec l'argent, sans argent il est difficile d'organiser des activités. Une lettre devrait être envoyée au président avec copie conforme à Yankowski et aux 2 autres chapitres.

Proposer des dates aux membres ainsi qu'à Levy et Limoges pour leur séjour à Winnipeg.

Traduction: Les membres doivent apporter les articles.

Constitution: Aucun changement.

6. Divers

Daniel fait circuler une lettre du Réseau francophones d'enseignement post secondaire à distance à mettre dans nos dossiers.

Percy: point apporté lors de la discussion sur le dossier recherche.

Possibilité d'organiser un "party" en janvier ou février pour les membres du C.A..

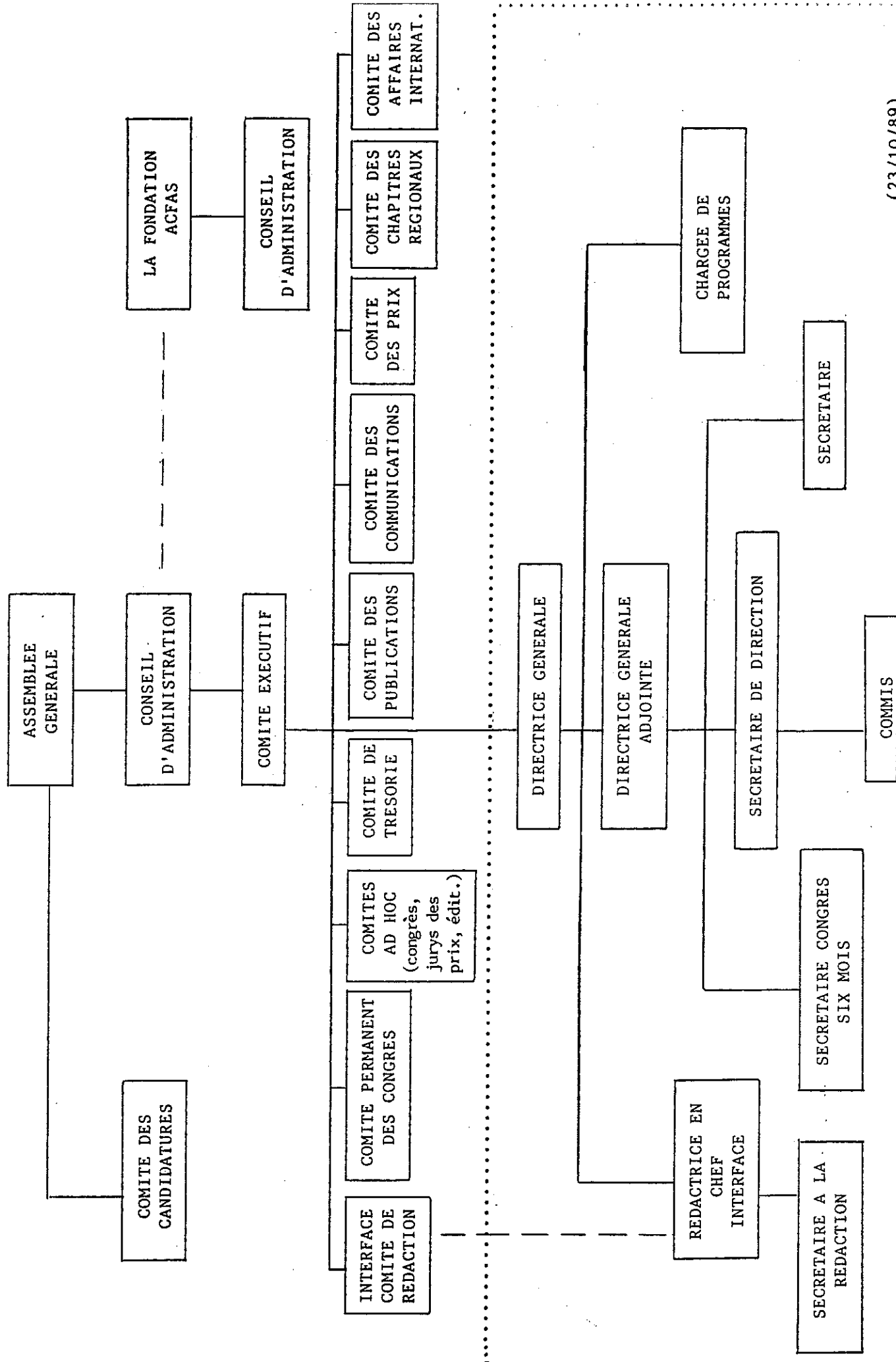
Prochaine réunion le 13 janvier à 11 h 00.

7. Levée de la séance proposée par Percy à 12 h 31.



La secrétaire/trésorière

ORGANIGRAMME



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du 25 janvier 1991.**

Présents: François Blanchette, Ibrahima Diallo, André Fréchette, Jean-
Nil Michaud, David Reed, Sylvie Rondeau

1. Adoption de l'ordre du jour:

Proposition: André Fréchette/François Blanchette

Adoption de l'ordre du jour tel que présenté

ADOPTÉ

2. Adoption du procès-verbal du 15 septembre 1990 et celui du 26 sept. 25
oct et 7 novembre 1990 :

ADOPTÉ

3. Affaires découlant des procès-verbaux :

15 septembre: Comité Amnistie pourrait devenir permanent. David
ne peut aller à cette réunion.

Nous figurons à la page 10 de l'agenda de la SFM
(gratuitement)

La lettre de remerciement à M. Dureault a été
envoyée.

26 septembre: La liste des membres date de sept 90

Nous n'avons pas encore contacté Barry Webster

Jean-Nil n'a pas pu contacter les chefs de secteurs.

Vu le manque de nouvelles, seul un communiqué a
été fait (pas de dépliant local, ni de bulletin)

Ibrahima devra contacter à nouveau Jean-Vianney
Auclair pour le poste de conseiller.

25 oct et 7 nov: La conférence de Percy ne peut avoir lieu le 28 février
vu la date de portes-ouvertes au Collège; une date
tentative serait le 21 février; à suivre.

Pour la conférence de Warren Wilson, tout va bien

4. Rapport du président:

David n'a pu assister à la dernière réunion d'Acfas à Montréal

Le 59^e congrès de l'Acfas aura lieu à l'Université de Sherbrooke la semaine du 20 mai.

Les sections hors Québec se sont réunies mais rien n'a été décidé. Trop de personnes manquaient.

Danièle Ross a donné sa démission à l'Acfas-Montréal, Françoise Braun la remplacera par intérim.

Succession au CA de Montréal. David a fini son mandat. Nous devons décider de son remplaçant avant la fin mars. Nous devrions avancer une proposition que toute section devrait être représentée au CA de Montréal. David se chargera de rédiger la lettre.

Mise en candidature pour nous représenter au CA

André Fréchette est proposé par Ibrahima Diallo
Ibrahima Diallo est proposé par André Fréchette.

Ibrahima se désiste. Nomination close

André Fréchette est élu.

5. Rapport des comités

Financement :

Patricia Legault d'Acfas-Montréal demande les États financiers au 31 décembre 1990, le plus tôt possible.

Activité:

Discussion générale sur la possibilité d'avoir M. Michel Kirouac pour une conférence le 7 novembre 1990. Discussion générale.

Proposition: Jean-Nil Michaud/

Que M. Kirouac vienne donner une conférence en novembre 1991.

ADOPTÉ

Voir la possibilité de faire venir le Dr. Normand Leblanc du Centre de Recherche de St-Boniface. À suivre

Félicitations à Jean-Nil pour son travail.

Recrutement et publicité :

Le recrutement fut difficile, nous devons redoubler d'effort, essayer un autre public cible, avoir des Kiosques aux conférences,...

La publicité va bon train, l'engrenage est en route.

Nous devrions avoir des "gros canon" comme conférenciers, et les présenter le soir. Peut-être avoir M. Leblanc ...À suivre

Pour l'assemblée générale nous pourrions peut-être faire un bulletin.. Ne pas oublier que la publicité doit se faire d'avance...surtout à La Liberté.

Pour le bulletin, nous aurions 2 conférences et l'assemblée générale.

Toute dépense doit être votée au CA.

Il faudrait voir Len Rivard pour les prix à MSSS.

François s'occupe des membres qui n'ont pas encore reçu Interface du mois de septembre - octobre.

Il faudrait contacter Ron Duhamel pour qu'il devienne membre, par le fait même lui envoyer le bulletin et une lettre décrivant nos activités.

6. Assemblée générale remis au 20 février 91

L'assemblée générale aura lieu le 6 mars à 19 h 30. Local à préciser.

7. Divers

Pour MSSS les mêmes personnes devraient présenter les prix de l'Acfas. Jean-Nil Michaud s'occupe du dossier des prix.

8. Prochaine réunion.

PETITE RÉUNION EXTRAORDINAIRE le **20 FÉVRIER** au 1001 à 11 h 30 pour préparer l'assemblée générale.

9. Levée de la séance

La secrétaire/trésorière

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 avril 1990
2. Affaires découlant du procès-verbal
3. Rapport du président (rapport des comités)
4. Choix d'un président d'élections
5. Elections
 - a) Président
 - b) Vice-président
 - c) Secrétaire
 - d) Trésorier
 - e) Conseillers (2)
 - f) Conseillers étudiants
 - CUSB
 - Université du Manitoba
 - Université de Winnipeg
 - Université de Brandon
6. Divers
7. Levée de la séance

Prévoir Beignes, jus et café pour 25 personnes

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire
du 20 février 1991.**

Présents: Jean-Vianney Auclair, Ibrahima Diallo, Jean-Nil Michaud,
David Reed, Sylvie Rondeau

1. Démission de David Reed.

David ira poursuivre des études en droit en Colombie-Britannique.

2. Postes à combler

Président
Vice-président
Secrétaire
Trésorier
Conseillers (4)

Nous avons les candidatures suivantes:

Jean-Nil Michaud pour la vice-présidence
André Fréchette et Jean-Vianney Auclair comme conseillers.

Autres candidats potentiels à contacter:

Bernard Desgagné
André Fauchon
Émile Péloquin
Richard Sparling
Barry Webster

David assurera la transition pour la présidence.

3. Ordre du jour de la réunion:

Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mars 1991.

Présences: Jean-Vianney Auclair, Sylvie Beaudry, Anne-Marie Bernier, François Blanchette, Nattacha Cottenoir, André Fauchon, André Fréchette, Percy Hébert, Claudette Lambert, Albert Lepage, Jean-Nil Michaud, David Reed, Sylvie Rondeau, Richard Sparling, Warren Wilson

Absence motivée: Ibrahima Diallo

1. Adoption de l'ordre du jour tel que proposé.

Proposition: Percy Hébert / Anne-Marie Bernier

ADOPTÉ

2. Adoption du procès-verbal du 6 avril 1990.

Proposition: Percy Hébert/ Sylvie Beaudry

ADOPTÉ

3. Affaires découlant du procès-verbal.

3j) La possibilité d'avoir l'Acfas-Nationale ici au Manitoba est un rêve. Si le congrès n'a pas lieu au Québec, elle perd considérablement de l'argent.

Dans les présences, il n'y a pas de virgule après Vital.

Le nombre actuel de membres dans la section se chiffre environ à 34.

4. Rapport du président

De grands efforts ont été déployés pour attirer le plus de monde possible. Le nom de sciences semble les effrayer; nous devons amplifier le fait que l'Acfas-Manitoba regroupe les sciences au sens large.

La section d'Ottawa s'écroule, il n'y a pas assez d'intérêt. Le président d'Alberta a quitté la section pour aller à Hull. Les sections d'Acadie et du Manitoba semblent les seules survivantes.

L'Avenir de l'Acfas ce sont nos jeunes, nous devons en rejoindre le plus possible.

André Fréchette est nommé représentant au CA de l'Acfas-Nationale. Pour que sa nomination soit acceptée, s.v.p. venir signer la pétition après la réunion.

Rapport des comités

a) Financement : Présentation des états financiers au 31 décembre 1990.

Proposition: Warren Wilson / Anne-Marie Bernier

Que les états financiers soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ

b) Activité:

Il y a eu 4 conférences depuis septembre:

Ibrahima Diallo en décembre sur l'environnement.
François Blanchette et François Lafortune en janvier sur l'eau de Wpg.
Demain, 7 mars, Percy Hébert sur les oiseaux.
Warren Wilson, le 21 mars sur la contre-révolution Française

Proposition: André Fréchette/François Blanchette

Que le rapport soit accepté tel que présenté

ADOPTÉ

c) Publicité et Recrutement:

Les membres qui n'avaient pas reçu l'Interface du mois de septembre- octobre devrait le recevoir sous peu.

Nous avons essayé d'augmenter notre visibilité en passant des annonces dans La Liberté, dans l'annuaire, à la télévision, à la radio et au Collège.

Nous décernerons maintenant deux prix à MSSS de 50 \$ chacun, plus la cotisation à l'Acfas.

Proposition: Sylvie Beaudry/Anne-Marie Bernier.

Que le rapport soit accepté tel que présenté

ADOPTÉ

David Reed, souligne le travail immense des personnes qui ont taché de faire de l'Acfas-Manitoba une section vivante.

Bravo François et Percy pour la publicité
Jean-Nil pour ses activités stimulantes
Sylvie pour son travail monstre

Ibrahima pour son aide morale avec André
MERCI à tous.

5. Élection d'un président d'élections:

Proposition: André Fréchette/ Jean-Nil Michaud

Que François Blanchette qui était président du comité de candidature soit le président d'élection.

ADOPTÉ

6. Élection:

Tous les mandats sont terminés à l'exception de celui du président qui remet sa démission. Tous les postes sont ouverts.

a) Pour le poste de président, André Fauchon est le seul candidat.

André Fauchon est élu président

b) Pour le poste de vice-président, Jean-Nil Michaud est le seul candidat.

Albert Lepage déclare les nominations closes

Jean-Nil Michaud est élu vice-président

c) Pour le poste de secrétaire, nous avons la nomination de Ibrahima Diallo.

Ibrahima Diallo est élu secrétaire

d) Pour le poste de trésorier, nous avons la nomination de Sylvie Rondeau.

Sylvie Rondeau est élue trésorière

e) Pour les postes de conseillers, nous avons les nominations de Jean-Vianney Auclair, André Fréchette et Anne-Marie Bernier.

Jean-Vianney Auclair, André Fréchette et Anne-Marie Bernier sont élus conseillers.

f) Pour le poste de conseiller étudiants du CUSB, nous avons la nomination de Sylvie Beaudry

Sylvie Beaudry est élue conseillère étudiante du CUSB

g) Pour le poste de conseiller étudiant à Université du Manitoba, nous avons la nomination de Percy Hébert.

Percy Hébert est élu conseiller étudiant à Université du Manitoba.

Proposition: André Fréchette

Que le nouveau CA reconsidère la nomination d'André Fréchette au CA d'Acfas-Nationale.

7. Divers:

Albert Lepage aimerait recevoir la nouvelle constitution modifiée lors de la dernière réunion.

Remue-méninges sur les objectifs de l'Acfas-Manitoba

Discussion générale

Faire mousser l'amour de la sciences par les jeunes, au niveau universitaire et secondaire.

Faire déborder l'Acfas du CUSB. Donner des conférences le soir pour attirer une plus grande clientèle.

Viser particulièrement les 8 écoles franco-manitobaines du secondaire pour qu'elles deviennent membres. Essayer de les attirer avec des choses intéressantes.

Avertir les écoles des deux prix à décerner à MSSS.

Essayer de coordonner les actions de l'Acfas-Manitoba et Enviraction vu le nombre limité de personnes ressources.

Attirer des chercheurs tels que le Dr. Sparling de l'université du Manitoba.

Il y aurait peut-être une possibilité de filmer les conférences offertes par Acfas-Manitoba pour pouvoir les distribuer aux écoles.

Poursuivre les efforts.

8. La levée de la séance est proposée par André Fréchette à 21 h 15

Beignes, jus et café.



Association canadienne-française pour l'avancement des sciences - Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg, Manitoba, R2H 0H7 tél: (204) 233 0210 , télécopieur: (204) 237 3240

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 3 AVRIL 1991

Présents: Sylvie Beaudry, Anne-Marie Bernier, I. Diallo, André Fauchon, A. Fréchette, Syvie Rondeau-Hacault, Jean-Nil Michaud

Absences motivées: Jean Vianney-Auclair, Percy. Hébert

Lieu: Salon du Sportex

Date: le 3 avril 1991 à 17 h

Adoption de l'ordre du jour

Adoption des P.V. du 25.1.91 et du 20.2.91

Demandes de précision sur certains points particuliers.

ADOPTÉ

Formation de comités:

Comité de publicité et de recrutement:

Publicité:	Sylvie Rondeau-Hacault, Sylvie Beaudry, I. Diallo
Recrutement:	I. Diallo, André Fréchette

Comité des finances: André Fauchon, Sylvie Rondeau-Hacault

Comité des activités: Anne-Marie Bernier, Jean-Nil Michaud, Richard Sparling, Jean Vianney Auclair

Comité de traduction: comité à former en fonction des besoins.

Réflexions:

Finances:

Il faut avoir une idée assez précise sur les activités futures à mettre en place pour justifier les financements reçus.

D'où la nécessité de dresser un programme d'activités le plus rapidement possible.

Organiser une séance de réflexions pour voir les nouvelles orientations à donner à la section.

Représentation à l'Assemblée annuelle de l'ACFAS à Sherbrook

Proposition: A. Fréchette/J-N Michaud

Que le coût du billet d'avion (\$ 334.90) ainsi que les coûts d'inscription (\$133.75), de transport , d'hébergement, de nourriture (pour un montant n'excédant pas 35\$) soient pris en charge par la section pour permettre à A. Fauchon (candidat au C.A.) d'aller assister à l'assemblée annuelle de l'ACFAS à Sherbrook. Que toutes les pièces justificatives soient fournies à cet effet.

Autres affaires:

Pour les dépenses courantes et les frais ordinaires, contacter directement la trésorière.

levée de la séance: 18 h 07.

i.d.

le secrétaire de séance



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences - Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg, Manitoba, R2H 0H7 tél: (204) 233 0210 , télécopieur: (204) 237 3240

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION BUREAU DE DIRECTION LE 18 AVRIL 1991

Présents: Jean-Vianney Auclair, Sylvie Beaudry, Anne-Marie Bernier, Ibrahima Diallo, André Fréchette, André Fauchon, Jean-Nil Michaud, Sylvie Rondeau-Hacault

1- Adoption de l'ordre du jour

2- Adoption du PV de la réunion du 3 avril 1991

Après quelques rectificatifs, le P.V est adopté.

3- Réflexions sur les orientations d'Acfas-Manitoba pour 1991-1992

L'ensemble du débat peut se résumer comme suit:

- Sortir des murs du CUSB
- Organiser des causeries dans les écoles secondaires
- Participer aux journées carrières
- Encourager le recrutement dans les écoles et ailleurs
- Impliquer davantage les étudiants
- Envoyer des sujets susceptibles d'intéresser les écoles
- Demander des sujets qui pourraient intéresser le public
- Viser aussi les adultes et le milieu universitaire

Pour cela on peut contacter

- le B.E.F. (Bureau d'Éducation Française),
- le C.J.P. (Conseil Jeunesse Provincial), participer à leurs activités de septembre
- le C.C.F.M (Centre Culturel Franco-Manitobain)
- la Radio Communautaire,
- l'Association du Conseil Étudiants

*le président
montrait
qu'il
avait du
problème
→ D'art*

*f - ACE
- + des collègues*

utilisant des micro-ordinateurs en sciences

Au BEF, l'accent devra être mis sur des sujets précis (formation pédagogique, enseignement de l'informatique par exemple, car il y a un réel besoin dans ce domaine)

Promouvoir des projets qui viendraient en complément à des programmes déjà existants comme le SAC

Le programme Carrefour-Sciences financé par le secrétaire d'État peut permettre dans certaines conditions d'utiliser du matériel pour les jeunes.

Pour les programmes à organiser avec les écoles, il faudra travailler avec le BEF (et non contre le BEF).

Il faut souligner aussi la difficulté de mobiliser les enseignants en sciences à l'extérieur de leurs écoles du fait de leurs programmes déjà chargés.

Planifier trois à quatre ateliers par an, de manière systématique

Envoyer des lettres aux membres pour qu'ils puissent donner des ateliers sur des sujets précis. L'ACFAS doit refléter tous les domaines du savoir. Pour cela, il faudra aller chercher toutes les compétences nécessaires.

Ateliers possibles:

1- *Entomologie*: Volontaire: Jean-Vianney Auclair (I. Diallo et Sylvie Rondeau pourraient collaborer) → A CONTINUER.

2- *Taxidermie*. A. Fréchette contactera un spécialiste Paul Desrosiers et I. Diallo verra de son côté. Jean-Nil est prêt à collaborer

3- à déterminer

Conférences

1- *Hypnose*: déjà programmé 7 NOV

2- *Gestion du stress*; Sylvie Beaudry contactera un spécialiste OK Edmond Beaudry

3- *Pathologie végétale*: un spécialiste de l'UM sera contacté par Anne-Marie Bernier LAKDAR LAMARI (algérie) OK

4 *Diététique*: c'est un sujet qui pourrait intéresser beaucoup de monde

5- *Recherche sur le cœur* (Dr Leblanc)

En plus de ces ateliers, des débats portant sur des sujets d'actualités seraient organisés au besoin(ex: le libre échange Canada-USA-Mexique. André F. contactera Raymond Hébert à ce sujet. Éva Bérard serait contactée aussi)

4- Les Règlements Généraux:

Il existe deux versions. André Fauchon et I. Diallo seront chargés de clarifier les chose et de faire des propositions lors de la prochaine rencontre qui aura lieu le mardi 21 mai à 9 h. local 3138 du CUSB

Levée de la séance à 17 h.

Propositions

Compte tenu de la résolution du C.A. du 8 mars 1991

Sections régionales

Bilan et prévisions budgétaires

Le trésorier souligne la bonne santé financière des sections.

On demande cependant au président du comité permanent des sections régionales d'étudier l'attribution des fonds par petite caisse (fonds fixes) plutôt que par un montant global. Aussi les dépenses ne seraient remboursées que sur présentation de pièces justificatives et aucun surplus ne serait possible. On souhaiterait aussi que les budgets soient présentés de manière standard.

Attendu que:

- On a noté (Acfas-national) qu'il y avait des surplus importants à la fin de l'année 1990 pour certaines sections régionales

Attendu que:

- Normalement un organisme sans but lucratif ne devrait pas avoir de solde à la fin de son année financière

On recommande (Acfas-national et le CPSR) que les sections régionales utilisent les fonds prévus (au budget annuel) pour les activités envisagées pour l'année en cours et les fonds accumulés (solde des années précédentes) pour des activités particulières qui permettent un plus grand rayonnement de l'Acfas au niveau régional.

Si de trop grands surplus sont accumulés, l'Acfas devra régler l'attribution future des subventions de base aux sections régionales.

Deuxième proposition

En cas de dissolution d'une section, il est proposé que les argents non-dépensés de cette section soient renvoyés à l'Acfas nationale.

Chaque section régionale se trouve responsable de son propre budget et de tout déficit y occurant.

*Acfas
compte épargne 60000*

AVIS DE CONVOCATION

Date: le 21 mai 1991

Heure: 9h à 11 h

Local: 3138 du CUSB

ORDRE DU JOUR

- 1-Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du PV de la réunion du 18 avril 1991
- 3- Affaires découlant du PV de la réunion du 18 avril 1991
- 4- Programmation 1991-1992
- 5- Informations générales
- 6- Règlements généraux d'ACFAS-Manitoba
- 7- Autres affaires : Achats de budget
on m'a dit d'Eliechaut
NSSS.
- 8- Levée de la séance

Inf. de membres.

Arr. G.
Comité permanent Sect. of mal.
Rapport no. Fr. en On.
F.F.H.Q.
Bibi guim.



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences - Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 (204) 233 0210 télécopieur: (204) 237 3240

CONVOCATION À LA RÉUNION DU 18 JUIN 1991

Salle 3138 à 9h00

Ordre du jour:

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 mai 1991
- 3- Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 21 mai 1991
- 4- Informations générales
- 5- Autres affaires



Association canadienne-française pour l'avancement des sciences - Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 (204) 233 0210 télécopieur: (204) 237 3240

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 MAI 1991

Salle 3138 à 9h00

Présents: Jean-Vianney Auclair, Anne-Marie Bernier, Ibrahima Diallo, André Fauchon, André Fréchette, Sylvie Rondeau-Hacault

Absences motivées: Sylvie Beaudry, Pewrcy Hébert

Absent: Jean-Nil Michaud

1- Adoption de l'ordre du jour: Sylvie/ Jean

Après quelques modifications mineures l'ordre du jour est adopté

2- Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 avril: André Fréchette/ Sylvie

Une modification:/ Jean

Changer "enseignement de l'informatique" par "tilisation de micro-ordinateurs en sciences"

Adoption du procès-verbal tel que modifié

3- Affaires découlant du procès verbal.

☐- Contact avec les organismes: le président assisté du secrétaire se chargeront de cette tâche. Le meilleur moment serait le mois de septembre.

☐- Taxidermie: les contacts n'ont pas encore eu lieu mais il y aura un suivi.

☐- Entomologie: pour les dépenses reliées à cet atelier, contacter la trésorière.

☐- Hypnose: la séance aura lieu le 7 novembre comme prévu

☐- La gestion du stress: M. Beaudry a été contacté pour cette conférence et a donné son accord.

☐- Pathologie végétale: Lakhdar Lamari. Il ne reste plus qu'à trouver une date et orienter le sujet à l'intention des citoyens. Par exemple les effets des techniques culturelles sur l'environnement.

☐- Recherche sur le cœur: il faudra faire des contacts

☐- Libre-échange Canada-USA-Mexico: contacter Raymond Hébert

☐- Règlements généraux: Faire une réunion spéciale en automne. Entretemps un comité spécial devrait préparer le terrain.

☐- Programmation 1991-1992

*- Hypnose: qui doit prendre en charge les frais de séjour. Il faudra clarifier le problème et voir dans quelle mesure l'Acfas et le CUSB pourraient partager certains frais.

*- Stress:conférence programmée pour le 25 ou le 27 février 1992

✓ *- Pathologie végétale: fin septembre 91

*- Ateliers:

- Entomologie 19 octobre. Informer les écoles
- Taxidermie: novembre
- Diététique: contacter une diététicienne
- Penser à des sujets sur l'électro-magnétisme

Communiquer avec l'Association des Conseils Étudiants pour les sensibiliser avant la préparation de leur programme d'activités.

Jean-Nil, Anne Marie en collaboration avec le président entreprendront des démarches dans ces sens.

4-Informations générales:

- Le président se rendra au Congrès de l'ACFAS à Sherbrooke et participera aussi à la réunion du comité permanent des sections régionales.

- Répertoire de la vie française en Amérique: Acfas-Manitoba devrait figurer dans ce document

- Débat sur le bilinguisme au CCFM/ I. Diallo

Il faudrait que tous les organismes francophones insistent pour faire valoir ce droit et surtout montrer, chiffres à l'appui, que le coût réels du bilinguisme n'est pas si exorbitant, contrairement à ce que l'on entend dire souvent.

- Budget:

Envoyer une lettre d'accompagnement du budget

Acheter du papier et des enveloppes avec en-tête de l'ACFAS-Manitoba.

- Expo-sciences:

Des prix ont été décernés à

Alain de Delannoy (12^e année), du collège Belliveau. ACFAS-Manitoba lui a accordé un prix de: 50\$ + un abonnement d'un an à *Interface*. Cet élève a aussi été sélectionné pour aller en compétition à Londres.

Andria Green:(5^e année) Assinibioine school: \$50 + abonnement à la revue *Je me petit débrouille*.

A. Fauchon écrira une lettre aux intéressés, pour apporter ces précisions. De même suite à l'article paru dans la *Liberté* au sujet des récipiendaires d'Expo-sciences, le président a déjà fait une mise au point au journal.

Les EFM: Inutile de demander une table d'exposition.

Annuaire des étudiants: Acfas-Manitoba devrait y figurer. Coût: \$ 50. Sylvie se chargera de contacter l'AE

Annuaire de la SFM: déjà réglé

Levée de la séance à 10 h 37 mn

Fait le 6 juin 1991

i. d.



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences - Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg, Manitoba, R2H 0H7 tél: (204) 233 0210 , télécopieur: (204) 237 3240

AVIS DE CONVOCATION

Date: le 28 septembre 1991

Heure: 11 h 30 à 13 h

Local: salle de réunion du
SPORTEX

ORDRE DU JOUR

- 1-Adoption de l'ordre du jour *Syl / A.M.*
- 2- Adoption du PV de la réunion du 18 juin 1991
- 3- Affaires découlant du PV de la réunion du 18 juin 1991
- ✓ 4- Activités 1991-1992 *[Bulletin interne] —*
- 5- Budget 1991
- 6- Budget 1992
- 7- Radio-communautaire
- 8- Autres affaires
- 9- Levée de la séance



Association canadienne-française pour l'avancement des sciences - Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg, Manitoba, R2H 0H7 tél: (204) 233 0210 , télécopieur: (204) 237 3

Procès-verbal de la réunion du 18 juin 1991

Présents: A. M. Bernier, I. Diallo, A. Fréchette, A. Fauchon, S. Rondeau-Hacault
Absences motivées: J. V. Auclair, S. Beaudry, P. Hébert, J-N. Michaud

1- Adoption de l'ordre du jour: Sylvie R./ A.M. Bernier

2- Adoption du PV de la réunion du P.V du 21 mai 1991: A.M. Bernier/ Sylvie R.

3- Affaires découlant du PV de la réunion du 21 mai 1991

4- Programmation 1991-1992

4.1- *Conférence sur la pathologie végétale*: programmée pour fin septembre. La date et le sujet précis seront établis ultérieurement.

4.2- *Atelier sur la taxidermie* par Paul Desrosiers; la date du 23 novembre a été retenue

4.3- *Atelier sur la diététique* par Monique Constant (après Noël)

4.4- Électromagnétisme (penser à un atelier dans ce domaine)

Penser à organiser des événements autres que les sciences pures pour toucher un public plus varié.

En ce qui concerne le Conseil Étudiant, ce sont surtout les écoles secondaires qui devraient être visées.

Il faudra écrire directement aux directeurs d'écoles. Puis assurer un suivi téléphonique. Anne Marie écrira aux écoles françaises dans un premier temps.

Il faudra faire imprimer du papier avec l'en-tête d'ACFAS-Manitoba (I. Diallo)

5- Informations générales: A. Fauchon

- ☐- Sections régionales: L'ACFAS compte maintenant les sections suivantes: Acadie, Alberta, Manitoba, Toronto, Ottawa , Sudbury.
- ☐- Budget: Le trésorier d'ACFAS nationale se montre désormais très exigeant. Il faudra lui donner tous les détails de nos activités: nombre de conférences, nombre de participants, etc...
- ☐- ACFAS Manitoba: le format de notre budget a été présenté comme un modèle.
- ☐- Échange entre sections: création du Bulletin du Comité permanent des sections régionales (CPSR). Le 1^{er} numéro paraîtra en septembre 1991 et sera parrainé par ACFAS-Acadie. A. Fauchon enverra les différentes activités que nous avons programmées.
- ☐- Colloques: des colloques parallèles pourraient être organisés par les sections régionales, dans le cadre d'ACFAS- nationale. Par exemple, la recherche en milieu minoritaire.
Il est possible de demander l'appui de l'AUPELF et de l'UREF
- ☐- Budget: Il faudra dépenser l'ensemble de notre enveloppe budgétaire avant d'espérer un quelconque refinancement de la part d'ACFAS-national.
- ☐- Alain Delannoy a envoyé une lettre de remerciement pour le prix qu'ACFAS Manitoba lui a décerné lors d'Expo-sciences 1991.

6- Règlements généraux d'ACFAS-Manitoba: la révision sera assurée par A. Fauchon et I. Diallo.

7- Levée de la séance: 11h 45/ AM Bernier

i.d.

le 22 septembre 1991



Association canadienne-française pour l'avancement des sciences - Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg, Manitoba, R2H 0H7 tél: (204) 233 0210 , télécopieur: (204) 237 3240

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 1991

Présents: Jean-Vianney Auclair, Sylvie Beaudry, Anne-Marie Bernier, I. Diallo, A. Fauchon, A. Fréchette, J-N. Michaud, Sylvie Rondeau-Hacault

1- Adoption de l'ordre du jour: Sylvie R./A-M Bernier

2- Adoption du procès-verbal du 18 juin 1991: J.V. Auclair / I. Diallo

3- Affaires découlant du procès-verbal du 18 juin 1991

Règlements de l'ACFAS (seront révisés par I. Diallo et A. Fauchon)

4- Activités 91-92

4.1- Ateliers

a- Entomologie: prévu initialement le 19 octobre

Anne-Marie écrira aux directeurs d'école pour les informer et demander la participation des élèves (15 participants au maximum, âge: 8 à 12 ans

Réserver le local: laboratoire de Biologie ou une autre salle adéquate. ^{Sylvie} Anne-Marie et Sylvie B. s'occuperont de la publicité

Les frais d'achat de petit matériel et de spécimen seront pris en charge par l'ACFAS. (Voir la trésorière).

b- Taxidermie

Dates probables: le 23 ou le 30 novembre 1991

c- Atelier sur la diététique: les contacts n'ont pas encore été pris.

Proposition 1: A. Fréchette/ J-N Michaud

Qu'une somme de 150 soit désormais allouée à tout organisateur d'atelier dans le cadre des activités de l'ACFAS-Manitoba.

ADOPTÉE

4.2- Conférences

a- Conférence sur la phytopathologie: le 16 octobre 1991 à 20h.

Sujet: Les effets des techniques culturales sur l'environnement.

b- Conférence sur l'hypnose: à reprogrammer pour 1992. Tout sera fonction du budget.

c- Conférence sur le stress: pour février ou mars 1992. Trouver un sujet très large qui intéresserait le grand public.

d- Débat sur la constitution: R. Hébert serait prêt à donner une conférence sur le sujet.

Penser à d'autres ateliers pour 1992.

4.3- Bulletin de l'ACFAS: il faudrait le réactiver. J-N Michaud, Sylvie B et I. Diallo s'en chargeront.

5- Budget 1991

La politique de l'ACFAS en matière de budget est la suivante: en fin décembre, tous les fonds devraient avoir été dépensés. Les seuls reliquats budgétaires tolérés seraient ceux destinés à financer des activités ayant un rayonnement régional.

La campagne de recrutement: sera lancée par A. Fauchon

Il faut accroître la visibilité de l'ACFAS en participant à des projets régionaux.

De plus, il faudra aller chercher des sources de financement autres que ceux d'ACFAS- Montréal. Il faut élargir les horizons

L'ACFAS a reçu trois demandes concernant diverses activités:

1- Jean Lafontant: pour l'organisation d'un colloque qui aura lieu en novembre 1992 sur le sujet: *L'état et les minorités*.

2- Secteur de français: conférence de Madame Perronet au CUSB (le 21 novembre 1991)

3- Colloque sur Gabrielle Roy par le CEFCO (1995).

Après étude des demandes et compte-tenu du budget, les propositions suivantes ont été votées:

Proposition 2- A. Fréchette/ S. Rondeau Hacault

Qu'ACFAS Manitoba accorde la somme de 500 \$ pour le colloque sur les minorités et 500 \$ pour les préparatifs préliminaires du colloque sur Gabrielle Roy.

ADOPTÉE

Un point fondamental a été souligné. L'ACFAS accorde ces fonds sur la base de sa participation à part entière dans l'organisation de ces manifestations. L'ACFAS ne devrait point se cantonner à un rôle de bailleur de fonds passif mais s'ériger en partenaire actif dans toutes les activités auxquelles elle participera financièrement. Ces éléments devraient être précisés aux organisateurs de ces colloques.

Proposition 3: J-N Michaud/I. Diallo

Qu'ACFAS Manitoba participe pour un montant de 100 \$ à la conférence de Madame Péronnet.

Discussion

REJETÉ

Pour le budget 1991, les points suivants devraient être rapidement réglés

- achat de petit matériel de bureau (enveloppes et papier-lettre à en-tête, préparation du dépliant d'Acfas-Manitoba)
- campagne de recrutement
- publicité

6- Budget 1992

- financements:

Chercher des financements ailleurs, en plus de notre dotation habituelle:

- auprès du Bureau du Québec à Edmonton
- auprès du ministère de l'Éducation (Bureau de l'éducation française du Manitoba)
- auprès de Francofonds

Dans les budgets, il faudrait dans un certain sens, tenir compte aussi des locations de salles auprès du CUSB, services qui ne sont pas toujours comptabilisés.

-activités:

Il faudrait organiser des activités qui intéressent autant que possible la jeunesse. Contacter le Conseil jeunesse provincial (CJP) pour voir dans quel cadre une coopération serait possible. A. Fréchette se chargera d'organiser une rencontre avec les responsables du CJP.

- Traduction

Traduction (en français) de quatre documents destinés aux élèves des écoles primaires et secondaires pour la visite du Musée commémoratif Stewart-Hay au Département de zoologie de l'Université de Manitoba. Le point concernant les modalités de rémunération devra figurer à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

- **Radio communautaire CKXL:** on nous offre une 1/2 h de temps d'antenne par mois. On nous laisse une certaine latitude pour occuper ce temps. Cela devrait nous permettre d'avoir davantage de visibilité. À suivre.

7- Autres affaires:

- CPSR: la publication du bulletin n° 1 est prévue pour fin septembre.
- Communications entre sections: à renforcer
- Organisation de colloques de sections à l'intérieur du congrès d'ACFAS National
- le Congrès annuel aura lieu du 11 au 15 mai 1991 à Montréal
 - 1993- Université du Québec à Chicoutimi
 - 1994- Université du Québec à Montréal
 - 1995- Université du Québec à Rimouski
 - 1996 (Mc Gill 175^e anniversaire) de la fondation de cet établissement

Levée de la séance à 14h 15

i. d.

Prochaini reunion. 29 oct.



Association canadienne-française pour l'avancement des sciences - Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg, Manitoba, R2H 0H7 tél: (204) 233 0210 , télécopieur: (204) 237 3240

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 OCTOBRE 1991

Présents: Jean-Vianney Auclair, Sylvie Beaudry, Anne-Marie Bernier, I. Diallo, A. Fauchon, A. Fréchette, J.-N. Michaud, ~~Sylvie Rondeau-Hacault~~

1- Adoption de l'ordre du jour: S. Beaudry/ A-M Bernier

Ajouter Correspondances à l'ordre du jour

2- Adoption du procès-verbal du 28 septembre 1991- Jean-Vianney Auclair/ A-M Bernier

ADOPTÉ

3- Affaires découlant du procès-verbal du 28 septembre 1991

3.1- Règlements de l'ACFAS: reporté

3.2- Atelier sur l'entomologie: 15 élèves sont inscrits, 3 sont sur une liste d'attente. Le matériel est prêt. Sylvie et Ibrahima s'occuperont des pancartes pour indiquer l'emplacement du local. Vérifier si les portes du CUSB sont ouvertes le samedi afin de faciliter l'entrée des participants.

3.3- Atelier sur la taxidermie:

Date retenue: le 7 décembre 1991 de 9h à 12h

Animateur: Paul Désrosiers

Groupe-cible: élèves de 10 à 14 ans. Anne-Marie sera la personne -contact. Sylvie B et Sylvie R-H se chargeront de la publicité.

3.4- Conférence sur la phytopathologie par Lakhdar Lamari.

Date retenue: le 14 novembre. Prévoir le titre précis du sujet .

3.5- Conférence sur le stress: aura lieu comme prévu, à la rentrée.

3.6- Conférence sur l'hypnose: ajournée pour l'instant.

3.7- Débat sur la constitution: R. Hébert serait prêt. L'invitation de 2 autres participants ayant des idées divergentes sur le sujet pourrait être envisagée. À programmer pour mars 1992.

3.8- Bulletin de l'ACFAS: sera élaboré après la tenue des 2 ateliers.

3.9- Conférence sur l'environnement: de M. TALL du Mali:

15 personnes étaient présentes. Cette conférence a connu un grand succès malgré son organisation à la dernière minute. Les débats ont été particulièrement enrichissants.

3.10- Budget

Campagne de recrutement: le Président a envoyé des lettres d'information au CUSB pour sensibiliser et susciter des adhésions. Il est prévu d'envoyer ces lettres au sein de la Communauté. On peut utiliser la liste des EFM. Il faut chercher aussi à toucher les professeurs de l'Université du Manitoba tant francophones que francophiles.

- ✓ 3.11- Suivi pour l'organisation de colloques:
Le nom de l'ACFAS-Manitoba sera mentionné et associé aux activités prévues dans le cadre des colloques sur les minorités et sur Gabrielle Roy.
- ✓ 3.12- Budget 1992: Il faut envoyer les prévisions le plus rapidement possible.
- ✓ 3.13- Traduction de textes scientifiques: à renvoyer à la prochaine réunion.
- ✓ 3.14- Animation à la radio communautaire CKXL:
Un temps d'antenne (de 13h à 13h 15) est disponible, chaque mois pour animer une émission. Le président contactera CKXL pour l'informer que l'ACFAS-Manitoba est intéressée à l'organisation d'une telle activité.
- 3.15- Bulletin des sections régionales de l'ACFAS: rien de nouveau
- 3.16- CJP: le président de cet organisme a été contacté par A. Fréchette et s'est montré très intéressé. Des ateliers peuvent être organisés dans le cadre des activités de la CJP. De plus, on peut profiter de leur réseau pour toucher un nombre de jeunes plus important.

4- Autres affaires

- Penser aux activités de 1992.
 - Marie-Christine Aubin serait prête à faire une conférence sur Balzac (janvier, février ou mars)
 - Création d'un club de sciences au CUSB: voir comment l'ACFAS pourrait intervenir (à suivre).
 - André Fréchette annonce de la venue de 2 autres conférenciers:
 - Guy Laffont en janvier 1992: Il traitera des études de maîtrise et de doctorat et parlera aussi des recherches qu'il entreprend à Agriculture-Canada.
 - Réginald Auger: archéologue, dans le cadre du cours d'anthropologie de Fernand Girard.
- Les discussions ont porté sur la pertinence de la participation de l'ACFAS à ces conférences. N'y a-t-il pas danger de voir l'ACFAS être à la remorque d'autres instances plutôt que d'avoir un rôle actif. En quoi l'implication de l'ACFAS à ces conférences serait-elle justifiée?

Proposition: J-V Auclair/ A. M Bernier

Que l'ACFAS-Manitoba ne participe pas à l'organisation de ces conférences tant qu'une politique claire et précise en la matière n'aura pas été établie.

ADOPTÉE

Cette politique pourrait se décider en Assemblée générale ou lors de la prochaine réunion. C'est cette dernière option qui a été retenue.

Budget 1992: à préparer dès maintenant.

MSSS: demande la participation financière de l'ACFAS-Manitoba

Proposition: J-V Auclair /J-N Michaud

Que l'ACFAS-Manitoba s'abstienne de toute participation financière pour le fonctionnement de MSSS mais continue d'accorder (deux) 2 prix à des projets francophones durant Expo-sciences.

ADOPTÉE

Pour l'organisation de ces expositions on demande la collaboration de francophones. Jean-Vianney trouvera des personnes compétentes au niveau du BEF.

Banquet annuels des juristes d'expression française: l'ACFAS ne pourra pas y assister.

Prix ACFAS: Identifier des personnes pour l'obtention des prix décernés chaque année par l'ACFAS nationale.

Levée de la séance 12: 45

Prochaine réunion: le mardi 26 novembre 1991 à 11h 30.

i.d.

fait le 23 novembre 1991

AVIS DE CONVOCATION

Date: **le mardi 26 novembre 1991**

Heure: 11 h 30 - 112 h 45

Local: 3176 (CUSB)

ORDRE DU JOUR

1-Adoption de l'ordre du jour

✓ 2- Adoption du PV de la réunion du 29 octobre 1991

✓ 3- Affaires découlant du PV de la réunion du 29 octobre 1991

✓ 4- Situation financière 1991

✓ 5- Prévisions budgétaires 1992

6- Autres affaires *CKSB imprimées*

8- Levée de la séance

25 fév. 1992

*13 déc 9h
10 déc 12h*

AVIS DE CONVOCATION

Date: **le mardi 10 décembre 1991**

Heure: 16h 30 mn

Local: 3176 (CUSB)

ORDRE DU JOUR

- 1-Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du PV de la réunion du 26 novembre 1991
- 3- Affaires découlant du PV de la réunion du 26 novembre 1991

4- Prévisions budgétaires 1992

5- Autres affaires

6- Levée de la séance

prév. ACFAS - [voyage à l'ACFAS] -

act. 92

infinies

proch. réunion: 12⁰⁰ 23 Jan

"principe directeur"

=>

*projets pour
[conferer le plus grand
nombre
de personnes
possibles]*

i.d

[Comité "Série Solari"]

S	200
M.C.	200
	100
	500



Association canadienne-française pour l'avancement des sciences - Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg, Manitoba, R2H 0H7 tél: (204) 233 0210 , télécopieur: (204) 237 3240

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 NOVEMBRE 1991

Présents: Sylvie Beaudry, Anne-Marie Bernier, I. Diallo, A. Fauchon, J-N. Michaud, Sylvie Rondeau-Hacault

Absences motivées: Jean-Vianney Auclair, A. Fréchette

1- Adoption de l'ordre du jour: Sylvie R-H/ Jean-Nil M.

2- Adoption du procès-verbal du 26 novembre 1991- Jean-Vianney Auclair/ A-M Bernier

ADOPTÉ

3- Affaires découlant du procès-verbal du 29 octobre 1991

3.1- Atelier sur l'entomologie: l'atelier a été un succès. Il faudrait envisager de donner un autre atelier l'année prochaine.

3.2- Atelier sur la taxidermie: date retenue: le 7 décembre 1991 de 9h à 12h

Le problème de la limite d'âge a été souligné. Il faudrait peut-être permettre à plus de jeunes d'y participer.

3.3- Conférence sur la phytopathologie par Lakhdar Lamari.

Très bonne conférence. Excellente présentation. Débats enrichissants

3.4- Conférence sur le stress: aura lieu comme prévu, à la rentrée.

3.5- Budget 1992: le budget a été évalué à 5,500 \$.

3.6- Traduction de textes: reporté à la prochaine réunion.

3.7- CKXL: radio communautaire. Une prise de contact a déjà eu lieu. Il nous appartient maintenant nous organiser.

3.8- Bulletin des sections régionales: pas de nouvelles pour l'instant.

3.9- Suivi pour l'organisation de colloques:

Le nom de l'ACFAS-Manitoba sera mentionné et associé aux activités prévues dans le cadre des colloques sur les minorités et sur Gabrielle Roy

- MSSS: écrire une lettre dans le sens de la proposition de la réunion du 29 octobre 1991

4- Activités 1992

- Atelier de mathématiques (R. Gaudet): début mars 1992

- Atelier sur l'entomologie: l'achat d'un stock de boîtes de collection d'insectes (pendant que le budget le permet encore) serait approprié.

- Politique en matière de conférences: ce point est reporté à la prochaine réunion.

- Situation financière : Au 15 novembre 1991, il nous reste 2131.5\$. Certaines dépenses ne sont pas encore prises en considération. Il faudrait que toutes les dépenses soient engagées à la prochaine rencontre.

- Prévoir l'acquisition d'un classeur
- Étudier la possibilité d'avoir un local au CUSB — N. Ousset
- CKSB (Radio Canada): nous donne un temps d'antenne de 5 mn , chaque samedi matin. Contacter Jean-Marc Ousset .
- Conférence sur le stress: le 25 février 1992. Titre: *la gestion du stress en milieu universitaire*.

Prochaine réunion: le 10 ou le 13 décembre. Les heures seront précisées.

i.d.

fait le 7 décembre 1991



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

À: Marie-Christine Aubin, Jean-Vianney Auclair, Ibrahima Diallo, André Fauchon, Jean Lafontant, Gérald Proteau, Sylvie Rondeau, Jasmin Roy, Laurence Véron.

**AVIS DE CONVOCATION
à une réunion du Bureau de direction**

Date: samedi 4 décembre 1993

Heure: 13h30

**Local: Salon des professeurs
et professionnels du CUSB**

ORDRE DU JOUR

1-Adoption de l'ordre du jour

2- Adoption du PV de la réunion du 28 octobre 1993

3- Affaires découlant du PV de la dernière réunion

4- Assemblée générale (février 1994)

21 février 1994, 20 h

5- Autres affaires

6- Levée de la séance

Prochaine réunion: 29 janvier, 13h30

l.v.





acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

**PROCÈS VERBAL
DE LA RÉUNION DU JEUDI 28 OCTOBRE 1993**

Présents: Marie-Christine Aubin, Jean-Vianney Auclair, André Fauchon,
Laurence Véron.

Excusés: Ibrahima Diallo, Sylvie Rondeau, Jasmin Roy

Absents: Jean Lafontant, Gérald Proteau

1- Adoption de l'ordre du jour

ADOPTÉ

2- Adoption du PV de la dernière réunion

ADOPTÉ

3- Affaires découlant de la dernière réunion

Conférencier du Québec:

- Des démarches ont été entreprises auprès de Marie-Hélène Parizeau, directrice du groupe de recherche en éthique médicale (GREM) de l'Université Laval.

CKXL:

- L'émission de septembre, dont le thème était la météorologie, avait comme invité M. Picard d'Environnement Canada.

- L'émission d'octobre, dont le thème était Gabrielle Roy, avait comme invitée Mme Carol Harvey de l'Université de Winnipeg.

Bulletin: Le nouveau bulletin est prêt.

*De Hte 2000
P. 2012 - 2011
va au...
André
2.1.10.15*



Ateliers:

- Rolland Gaudet, qui devait faire un atelier le 27 novembre, l'a reporté au mois de février (date à préciser).
 - Jean-Vianney va chercher quelqu'un pour l'atelier sur l'astronomie.
 - Idée pour un atelier: Pearcy Hébert sur les oiseaux?
 - Il serait intéressant de contacter l'auteure Simon Chaput pour animer un atelier d'écriture avec l'aide (matérielle et logistique) du Centre de rédaction du CUSB.
- Affaire à suivre...

- À Moncton, ils organisent des conférences d'universitaires dans les écoles secondaires; ce serait une idée à reprendre pour l'année prochaine (1994-1995). Il faudrait contacter les professeurs du CUSB pour "sonder le terrain" et établir une liste de volontaires.

4- Autres affaires

5- Levée de la séance: 17h55

La secrétaire
Laurence Véron



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

CONFÉRENCES 1993-1994

«Le cycle sexué de la levure de bière *Saccharomyces cerevisiae*»
(25 novembre 1993)

par Gérard PROTEAU (Collège universitaire de Saint-Boniface)

«Psychanalyse et démocratie: autour de la *Correspondance* d'Alexis de Tocqueville, auteur de *De la démocratie en Amérique* (1835-1840)»
(2 décembre 1993)

par Charles REESINK (Institut Joseph-Dubuc)

«Antisémitisme et nationalisme au Québec, 1929-1939)»
(7 décembre 1993)

par Esther Delisle (Université du Québec – Télé-université)

«Gabrielle Roy» (titre à préciser)
(janvier 1994)

par Carol J. HARVEY (University of Winnipeg)

«Splendeurs et misères de la traductique»
(février 1994)

par Marie-Christine AUBIN (CUSB)



«Le genre des mémoires au XVII^e siècle»
(mars 1994)

par Denis COMBET (CUSB)

«Éthique» (sujet à préciser)
(date à déterminer en mars 1994)

par Marie-Hélène PARIZEAU (Groupe de recherche en éthique médicale
[GREM] de l'Université Laval)

«L'implication neuropsychologique de la dominance manuelle gauche»
(septembre 1994)

par André SAMSON (CUSB)

«Photopériodisme, phototropisme et photosynthèse des plantes et le spectre lumineux»
(octobre 1994)

par Edmond CORMIER (CUSB)



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

À: Marie-Christine Aubin, Jean-Vianney Auclair, Ibrahima Diallo, André Fauchon, Jean Lafontant, Gérard Proteau, Sylvie Rondeau, Jasmin Roy, Laurence Véron.

**AVIS DE CONVOCATION
à une réunion du Bureau de direction**

Date: samedi 11 septembre 1993

Heure: 11h

**Local: Salon des professeurs et professionnels
du CUSB**

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du procès verbal de la réunion du 3 avril 1993
- 3- Affaires découlant de la dernière réunion:
 - conférencier du Québec
 - chroniques CKXL
 - bulletin
 - ateliers
 - Francofonds
 - activités 1993-94
 - participation de l'ACFAS
- 4- Autres affaires
- 5- Levée de la séance

l.v.





acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

À: Marie-Christine Aubin, Jean-Vianney Auclair, Ibrahima Diallo, André Fauchon, Jean Lafontant, Gérald Proteau, Sylvie Rondeau, Jasmin Roy, Laurence Véron.

**AVIS DE CONVOCATION
à une réunion du Bureau de direction**

Date: samedi 3 avril 1993

Heure: 14h30

**Local: Salon des professeurs
et professionnels du CUSB**

ORDRE DU JOUR

- 1-Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du PV de la réunion du 3 mars 1993
- 3- Affaires découlant du PV de la réunion du 3 mars 1993
- 4- Comités et activités 1993-1994
- 5- Autres affaires
- 6- Levée de la séance

l.v.





acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

**PROCÈS VERBAL
DE LA RÉUNION DU SAMEDI 3 AVRIL 1993**

Présents: Marie-Christine Aubin, Ibrahima Diallo, André Fauchon, Jean Lafontant, Gérald Proteau, Sylvie Rondeau, Jasmin Roy, Laurence Véron.

Excusé: Jean-Vianney Auclair

1- Adoption de l'ordre du jour

ADOPTÉ

2- 3- Adoption du PV de la dernière réunion et affaires découlant

Dû au changement de secrétaire et au "flottement" qui s'en est suivi, il n'y pas de PV de la réunion du 3 mars 1993.

4- Comités et activités 1993-1994

À la suite de la réunion informelle qui a eu lieu après l'assemblée générale du 17 mars 1993, les comités se sont constitués:

- **recrutement** = André Fréchette
- **publicité et bulletin** = Ibrahima Diallo, Sylvie Rondeau
- **radio** = Hervé Legay, Gérald Proteau, Jasmin Roy
- **activités** = Jean-Vianney Auclair, Marie-Christine Aubin, Jasmin Roy, Laurence Véron
- **financement** = André Fauchon, Jean Lafontant

André Fauchon, en tant que président, est automatiquement membre de tous les comités.

André nous informe qu'il a envoyé une demande de fonds au Bureau du Québec à Edmonton, mais n'a pas encore reçu de réponse (sauf un accusé de réception).

L'année dernière, certains étudiants du CUSB avaient paru intéressés par l'ACFAS (et surtout par le financement d'activités, mais ils n'ont jamais rien présenté de concret) = public à rejoindre cette année!

1er mai 1993 = Manitoba Schools Science Symposium - prix offerts par l'ACFAS?
proposition de Marie-Christine (appuyée par Gérard): "Que l'ACFAS offre 3 prix (1 par catégorie) équivalant à une somme inférieure ou égale à 50\$, par exemple un abonnement à une revue."
ADOPTÉE

Bulletin de juin 1993:

Ibrahima a besoin - d'un article de 300-350 mots sur la philosophie des sciences. Hervé Legay sera approché à ce sujet.

- d'une photo pour illustrer l'atelier d'entomologie qui aura lieu le 17 avril à Ste-Agathe.

- d'un article sur la conférence de M. Leclaire (littérature comparée, 16 mars).[Marie-Christine ou Laurence]

Activités d'automne 93 suggérées - cartographie, astronomie, visite du musée du département de zoologie de UofM, langue et littérature...

Début novembre, Gérard fera une conférence pour présenter sa recherche.

Jean propose que l'on établisse et maintienne des liens avec certains départements de l'université du Manitoba et l'université de Winnipeg pour échanger des informations sur les conférenciers de passage.

Il serait aussi intéressant de prendre contact avec la section ACFAS - Alberta (Edmonton).

5- Autres affaires

Jasmin nous fait écouter cinq publicités radiophoniques qu'il a préparées pour CKXL.

6- Levée de la séance

Prochaine réunion = samedi 12 juin 1993 à 14h30

La secrétaire, Laurence Véron



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences - Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 tél: (204) 233 0210 télécopieur: (204) 237 3240

AVIS DE CONVOCATION

Date: mercredi 27 janvier 1993

Heure: 16h 00 mn

Local: 3176

ORDRE DU JOUR

1-Adoption de l'ordre du jour

2- Adoption du PV de la réunion du 8 décembre 1992

3- Affaires découlant du PV de la réunion du 8 décembre 1992

4- Activités 1993

5- Autres affaires

6- Levée de la séance

*- état fin.
- 20. annuaires 1er ou 2e mar. 17 mar
198.00*

La prochaine réunion mer. 3 mars 4h

i.d



Association canadienne-française pour l'avancement des sciences - Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 tél: (204) 233 0210 télécopieur: (204) 237 3240

Présents: André Fauchon, Ibrahima Diallo, Jean-Vianney Auclair, Sylvie Rondeau-Hacault, Kaléla, Daniel Piché

Procès-verbal de la réunion du 8 décembre 1992

Adoption de l'ordre du jour;

1- Postes à combler

Deux postes laissés vacants suite au départ de 2 de membres ont été comblés comme suit:

- Vice-présidence: Jean-Vianney Auclair remplacera Jean-Nil Michaud, poste qu'il cumulera avec sa fonction de conseiller
- Conseillère: Marie Christine Aubin remplacera Guy Gaudreau

2- Situation financière 1992-93

Les prévisions budgétaires pour l'année 93 ont été discutées. Au 15 novembre 1992, l'Acfas-Manitoba dispose de 1529,89 \$ auxquels il faudra ajouter :

- la subvention de Franco-fonds: \$ 300 + la contrepartie d'Acfas-Montréal: \$ 300
- 250\$ qu'on espère recevoir de Normand Collet de la part du CUSB + la contrepartie du même montant.

3- Activités 1993

☐ **Atelier d'entomologie** : (2 ateliers seront donnés sur ce sujet, cette année, dont un à Saint-Agathe) Prévoir l'achat de matériel: filets, boîtes d'observation, etc...

Il est prévu des activités en plein air, d'où le choix des mois de mai et juin. Jean-Vianney s'occupera de l'organisation pratique de cet atelier.

☐ **Bureau du Québec dans l'Ouest**: présenter un projet à financer. Dernier délai: le 1^{er} février.

☐ **Conférences**:

- Microbiologie: Richard Sparling en mars (Ibrahima s'occupera des détails); 16 mars
- Forresterie urbaine: Jean-Vianney s'occupera des contacts;
- Présentations sur l'électricité: par le Club de sciences du CUSB (voir avec le club de sciences);
- Chimie: Lamine Diop contactera un chercheur de l'Université du Manitoba;

☐ **Bulletin de janvier 1993**:

Le bulletin de l'Acfas-Manitoba, vol- 2 n°1 paraîtra en janvier 1993.

4- Informations générales

Jean Lafontant représentera l'Acfas au CA national.

La remise en cause de la subvention des sections régionales est à l'ordre du jour. Il faudra trouver des moyens pour être financièrement autonome.

5- Prochaine réunion: Mercredi 27 janvier 1993, à 16h00

6- Levée de la séance: Sylvie



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences - Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 tél: (204) 233 0210 télécopieur: (204) 237 3240

Présents: Marie-Christine Aubin, André Fauchon, Ibrahima Diallo, Jean-Vianney Auclair, Daniel Piché

Procès-verbal de la réunion du 27 janvier 1993

Le président souhaite la bienvenue à Marie-Christine Aubin, nouveau membre du Bureau de direction.

Adoption de l'ordre du jour

Ajouter à autres affaires: assemblée annuelle

Adoption de l'ordre du jour tel que modifié

Adoption du PV du 8 décembre 1992

Affaires découlant du PV du 8 décembre 1992

Le surplus de 2545\$ dans les états financiers du 31 décembre 1992 est dû au fait qu'à la dernière minute, nous avons reçu 300\$ (de Francofonds) + 250 \$ (du CUSB) soit 550\$. À cette somme il faut ajouter 550\$, la contrepartie financière d'ACFAS-Montréal. Les états financiers ont été envoyés à Montréal, le 27 janvier 1993.

Activités 1993

☐- *Atelier d'entomologie* : Responsable Jean-Vianney Auclair

Le premier atelier aura lieu le 27 février 1993 au CUSB, le deuxième, le 20 mars à St-Agathe. Faire la publicité nécessaire. Nombre limite: 15 élèves niveaux 3- 6. Contacter Sylvie pour les affiches.

Après discussion il a été convenu de ne pas faire payer de frais d'inscription aux élèves.

Il faudra prévoir des sommes 350 à 400\$ par atelier.

☐- *Conférences*:

- Microbiologie avec R. Sparling le 16 mars. Ibrahima prendra les contacts nécessaires.

- Foresterie: Jean-Vianney verra ce qu'il est possible de faire

Des conférences en sociologie et en biologie moléculaire seront présentées en automne.

☐- *Bureau du Québec dans l'Ouest*: une demande de financement d'un montant de \$600 va être envoyée par le président.

☐- *Bulletin de janvier 1993*:

Le bulletin de l'Acfas-Manitoba, vol- 2 n°1 est pratiquement prêt.

Autres affaires:

Assemblée annuelle: le 17 mars 1993

Prochaine réunion: Mercredi 3 mars à 16h 00 au 3176

Levée de la séance: 16h 30

Ordre du jour de la réunion du 3 mars 1993

Adoption de l'ordre du jour

Affaires découlant du PV de la réunion du 27 janvier

Préparation de l'assemblée annuelle du 17 mars.

Autre affaires

Levée de la séance

17 avril

atelier 1: 575 \$

*S. Fauchon 16 mars
Sparling 23 mars
CUSB 24 mars
A. Fauchon (automne)
Groulx (printemps)
sur la orchidée*



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

À: Marie-Christine Aubin, Ibrahima Diallo, Lamine Diop, André Fauchon, Jean Lafontant, Gérald Proteau, Laurence Véron, Michel Verrette.

**AVIS DE CONVOCATION
à une réunion du Bureau de direction**

vendredi 4 octobre 1996

à 14 h 30

au 3028

ORDRE DU JOUR

- ✓ 1-Adoption de l'ordre du jour
- ✓ 2- Adoption du PV de la réunion du 15 avril 1996
- ✓ 3- Affaires découlant de la dernière réunion
- ✓ 4- Recrutement
- ✓ 5- Conférences
- ✓ 6- Bulletin
- ✓ 7- Ateliers – atelier au Marais, p.e. à Narcis, observation des étoiles
- ✓ 8- Demandes de subventions de l'Acfas-Manitoba
- ✓ 9- Subventions demandées à l'Acfas-Manitoba
- ✓ 10- Dates des réunions
- 11- Autres affaires % représentant étudiant !!!
- 12- Levée de la séance

l.v.





acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

**PROCÈS VERBAL
DE LA RÉUNION "SPÉCIALE" DU LUNDI 15 AVRIL 1996
(17 h 30 au local 1153)**

Présents: Marie-Christine Aubin, Ibrahima Diallo, Lamine Diop, André Fauchon, Darren O'Toole, Gérard Proteau, Laurence Véron, Michel Verrette.
Absents: Jean Lafontant

LES COULEUVRES DE NARCISSE - projet de montage d'un vidéo éducatif, en vue de la confection d'un CDRom.

Ibrahima Diallo nous présente les détails de ce projet et nous indique que rien n'est assuré du côté financement. Le budget prévu est de 30 500 \$, et Ibrahima fait une demande de 4000 \$ à l'Acfas-Manitoba.

Une première proposition est faite: "Que l'Acfas-Manitoba contribue 1000 \$ au projet *Les couleuvres de Narcisse*." (G. Proteau / M. Verrette)

Après une longue discussion sur l'état de nos finances et l'envergure de ce projet, une seconde proposition est avancée: "Que l'Acfas-Manitoba contribue 2000 \$ au projet *Les couleuvres de Narcisse*." (L. Véron / M.C. Aubin)

La seconde proposition est acceptée (vote de 3 en faveur et 2 abstentions)

Levée de la séance: 18 h.

La secrétaire
Laurence Véron





acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

À: Marie-Christine Aubin, Ibrahima Diallo, Lamine Diop, André Fauchon, Jean Lafontant, Gérald Proteau, Laurence Véron, Michel Verrette.

**AVIS DE CONVOCATION
à une réunion du Bureau de direction**

mardi 4 mars 1997

à 15 h 15

au 3040

ORDRE DU JOUR

- ✓ 1-Adoption de l'ordre du jour
- ✓ 2- Adoption du PV de la réunion du 4 octobre 1996
- ✓ 3- Affaires découlant de la dernière réunion
- ✓ 4- Subvention à la publication des actes du Colloque du CEFCO 1996
- ✓ 5- Organisation de l'assemblée générale (14 Avril à 16h30, s. 1153)
- 6- Levée de la séance
- ✓ 7- Cène Montal
- ✓ C.A. MEX. : A. Samson, membre du C.A.

l.v.



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

**PROCÈS VERBAL
DE LA RÉUNION DU VENDREDI 4 OCTOBRE 1996
(14 h 30 au local 3028)**

Présents: Marie-Christine Aubin, Ibrahima Diallo, Lamine Diop, André Fauchon, Jean Lafontant, Gérald Proteau, Laurence Véron, Michel Verrette.

1- Adoption de l'ordre du jour

ADOPTÉ

2- Adoption du PV de la dernière réunion

ADOPTÉ

3- Affaires découlant de la dernière réunion

- Les couluevres de Narcisse: Ibrahima Diallo nous a envoyé une lettre datée du 26 juin pour nous faire savoir que le projet de vidéo avait démarré:
 - tournage de 4 heures de film sur place
 - embauche d'un comédien pour lire les commentaires (en français et en anglais)
 - conception d'un mini-clip promotionnel
- Il reste à
- faire des dissections en laboratoire (avant l'hiver)
 - tourner des images à Narcisse au printemps

4- Recrutement

- Lamine Diop a recruté 2 personnes (Anne-Marie Bernier, Fernand Saurette).
- Il est décidé que *chacun de nous devrait recruter au moins un nouveau membre.*

5- Conférences

- André Fauchon nous distribue la liste des conférenciers prévus pour les prochains mois:
 - Jean-Luc Chodkiewicz (anthropologie, UofM), *Le futur des sociétés industrielles*
 - Luc CÔTÉ (histoire, CUSB), à déterminer
 - Bassirou DIENG (littérature, Université de Dakar), à préciser

Michel GAGNON (physique, CUSB), à préciser

Geneviève POSTOLEC (sociologie, UofM), *La famille, une institution en évolution*

Bernars VOYER (kinanthropologie, UQAM), à préciser

6- Bulletin

- Nous produisons maintenant 1 bulletin par an; le prochain est prévu pour février 1997.

7- Atelier

- Plusieurs idées sont suggérées: - astronomie (visite du planétarium + observation à l'extérieur)
- visite du marais Oak Hammock (automne)
- Narcisse (printemps)
- Laurence Véron est chargée de contacter Mireille Lamontagne (responsable des services en français au Musée de l'homme et de la nature) pour organiser une séance au planétarium.
- Jean Lafontant suggère que nous demandions une entrevue à *La liberté* pour faire connaître les activités de l'Acfas-Manitoba et de faire clairement la distinction entre le CUSB et nous.
- On devrait annoncer nos activités dans *The Lance*.

8- Subventions

- Il faudrait cerner de nouvelles sources de subventions... le BEF et la DSFM à condition que nous fassions des présentations dans les écoles?

9- Demande de subvention adressée à l'Acfas-Manitoba

- Nous avons reçu une sollicitation de la part des organisateurs du Colloque du CEFCO 1996.

Nous avons deux options: 1- être commanditaires du colloque.

2- passer une publicité dans leur programme.

Proposition de Marie-Christine Aubin: <<Que l'Acfas-Manitoba verse la somme de 80 \$ pour une demi-page de publicité, tout en précisant que nous serions de plus prêts à contribuer à la publication des actes du colloque.>>

Appuyée par Ibrahima Diallo / Acceptée à l'unanimité

10- Dates des réunions: au besoin. Le vendredi après-midi semble convenir à tous..

11- Autres affaires: Darren O'Toole étant parti étudier à Montréal, nous devons trouver un nouveau représentant étudiant - à recruter parmi le Club Sciences?

levée de la séance: 15h 38

La secrétaire, Laurence Véron



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

À: Marie-Christine Aubin, Lamine Diop, Michel Gagnon, Gérald Proteau, Laurence Véron, Michel Verrette.

AVIS DE CONVOCATION
à une réunion du Bureau de direction

vendredi 6 février 1998
à 10 h 30
au 2174

ORDRE DU JOUR

- ✓ 1-Adoption de l'ordre du jour
- ✓ 2- Subventions 0
- ✓ 3- Activités 1998
- ✓ 4- Autres affaires: finances
- 5- Levée de la séance

Voir André Fricheffe
pour subv. du C.V.S.B.

- Lettre au personnel: M. Gagnon s'en charge

l.v.



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

À: Marie-Christine Aubin, Lamine Diop, Michel Gagnon, Gérald Proteau, Laurence Véron, Michel Verrette.

AVIS DE CONVOCATION
à une réunion du Bureau de direction

vendredi 20 mars 1998

à 10 h 30

au 2174

ORDRE DU JOUR

- ✓ 1-Adoption de l'ordre du jour
- ✓ 2- Adoption du PV de la dernière réunion
- ✓ 3- Suite des affaires de la dernière réunion
- ✓ 4- Autres affaires ^{V. AEA} _{Correspondance} ^{V. Diop}
- ✓ 5- Date de la prochaine réunion _{20 avril 98 après AGA}
- ✓ 6- Levée de la séance

I.v.

Voir les gens à renouveler

J. V. AEA

H. Bader

Debb.

G. Luvart

A. Fouché

A. Frechette

L. D. Brault

R. Pantié

M. Verrette





acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

À: Marie-Christine Aubin, Lamine Diop, Michel Gagnon, Gérald Proteau, Laurence Véron, Michel Verrette.

PROCÈS VERBAL
de la réunion du Bureau de direction
qui a eu lieu

le vendredi 6 février 1998
à 10 h 30
au 2174

1-Adoption de l'ordre du jour

2-Subventions

- Nous n'avons pas encore reçu la contribution de Montréal pour la nouvelle année financière... Affaire à suivre.
- Pour s'assurer de garder notre accréditation, il est important que nous maintenions un nombre d'au moins 20 membres: il est décidé de faire à nouveau un effort de recrutement auprès du personnel du CUSB, et en particulier de nos proches collègues (Anne-Marie Bernier, Sylvie Rondeau, Aurèle Boisvert, Percy Hébert, Mike Newman, Luc Côté, Tatyana Arcand, etc.) et les étudiants du Club-Sciences.
- Il est suggéré d'apporter à la prochaine assemblée annuelle l'idée de demander à Montral une contribution spéciale pour les sections régionales afin de les aider à faire venir des conférenciers. Cette proposition serait ensuite apportée à la réunion annuelle des sections régionales qui a lieu lors du congrès de l'Acfas (à Québec, en avril 1998?)



Vérifier la question de l'aide de Aofar et Cusb.!!

- ✓ Le CUSB n'a pas renouvelé sa contribution de 1000 \$ pour les conférences: Michel Verrette va en discuter avec André Fréchette pour lui rappeler que cela a été déjà fait en 1996.

3- Activités 1998

- Conférences:
 - 10 février 1998 (midi): conférence de Fernand Saurette, *l'ichtymologie: la passion des poissons*
 - 10 mars (conférence publique en soirée): Professeur Langlois, sociologue de l'université Laval de passage à Winnipeg (suggestion de Raymond Hébert) – thème et titre à préciser
 - 12 mars (conférence publique en soirée): Olga Estinosa, avocate péruvienne (invitée par Développement et Paix) – thème et titre à préciser
- Atelier d'astronomie: devrait avoir lieu fin mars / début avril si les travaux de reconstruction de l'observatoire de Glenlea le permettent. Gérald Proteau s'occupe du suivi de ce dossier.
- 3 mars
Vérifier
• Nous avons reçu une demande de subvention de la part des éditins du Blé pour l'organisation d'un souper médiéval (18 avril) et d'une conférence (qui aura lieu au CUSB, le ?? avril).
PROPOSITION ADOPTÉE: Il est décidé d'accorder aux éditions du Blé la somme de 200 \$ pour les frais du conférencier.
- 4
Lettre produite
par H. Gagnon
• Planification pour l'automne 1998 (et à plus long terme): Il est décidé d'envoyer une lettre de sollicitation à tous les professeurs du secteur universitaire, pour les amener à nous "promettre" une conférence chacun (sur les plus récents travaux ou autres), ce qui nous permettrait d'établir un calendrier provisoire d'activités. Michel Gagnon se propose pour rédiger cette lettre et Gérald lui offre son aide pour la "logistique" des envois personnalisés.

4- Autres affaires

- Finances: compte chèques = 2835 \$ + plan 24 = 968, 58 \$

5- Levée de la séance:

- prochaine réunion = le vendredi 13 mars à 10 h 30 au 2174.

L'ACFAS-Manitoba vous propose une collaboration. La promotion et la diffusion des connaissances scientifiques figurent parmi les principales préoccupations de l'Association Canadienne Française pour l'Avancement des Sciences. Pour atteindre ces objectifs, la division Manitoba privilégie la présentation de conférenciers de qualité issus de toute la francophonie mondiale.

Vous êtes l'une de ces personnes qui contribuez à l'avancement des sciences et vous le faites dans un milieu fréquenté par des jeunes. De plus, à titre de professeur universitaire, une large part de vos préoccupations professionnelles rejoint aussi celles de l'ACFAS. Ainsi, nous sollicitons votre aide pour atteindre nos objectifs tout en vous proposant une occasion de satisfaire certaines de ces préoccupations qui vous animent. **Nous vous invitons à venir entretenir la communauté universitaire par le biais d'une conférence** présentée par l'ACFAS au cours de l'année qui vient à un moment que vous jugerez approprié. Le sujet que vous choisirez peut revêtir de très nombreuses formes. Par exemple, il peut s'agir :

- Votre collaboration sera vivement appréciée**, non seulement par l'ACFAS-Manitoba mais aussi très certainement par toute la communauté universitaire. N'hésitez pas à me contacter (ou un autre membre du comité de direction) pour proposer un sujet de conférence ou pour d'autres renseignements.

Michel Gagnon
pour l'ACFAS-Manitoba

Michel,

J'ai discuté avec André Fauchon à propos des 1000\$ du CWSB : nous les avons eus pour l'année 1996 (année financière de janvier à décembre), mais si nous n'avons rien eu en 1997, c'est parce qu'il aurait fallu que "quelqu'un" (!) s'en occupe.

D'après André, le CWSB reçoit de l'argent pour inviter des conférenciers du Québec et c'est cet argent qu'il faut leur faire donner à l'Acps-Montréal (pour qu'on puisse réclamer la somme équivalente à Montréal).

Conclusion de tout cela : nous avons laissé passer la somme de 2000\$ en 1997 !

À bientôt.

Laurence



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

**AVIS DE CONVOCATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ACFAS-MANITOBA**

**mercredi 28 avril 1999
à 16 h 30
au local 1153 du CUSB**

Ordre du jour

- ✓ 1) Adoption de l'ordre du jour
- ✓ 2) Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 20 avril 1998
- ✓ 3) Rapport du Bureau de direction ou de son président
- ✓ 4) Rapport du trésorier et présentation des états financiers
- ✓ 5) Affaires en suspens:
- ✓ 6) Élections: postes à combler:
 - vice-présidence (mandat de 2 ans)
 - (5) conseillers (mandats de 1 an)
 - Trésorier*
- ✓ 7) Ajournement

La réunion sera suivie d'un vin et fromage.

l.v.



acfas-Manitoba

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences – Section Manitoba

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7 Téléphone: (204) 233-0210 Télécopieur: (204) 237-3240

**Procès verbal de l'assemblée générale de l'ACFAS-Manitoba
du lundi 20 avril 1998**

Présences: Jean-Vianney Auclair, Lamine Diop, Michel Gagnon, Jean Lafontant, Gérald Proteau, Mélanie Saint-Hilaire, Michel Verrette.

1. Adoption de l'ordre du jour tel que proposé.
Proposition: Michel Gagnon / Lamine Diop
ADOPTÉ
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 14 avril 1997.
Proposition: Gérald Proteau / Lamine Diop
ADOPTÉ
3. Rapport du Bureau de direction ou de son président.
Proposition: Michel Verrette / Lamine Diop
ADOPTÉ
4. Rapport du trésorier et présentation des états financiers.
Proposition: Lamine Diop / Michel Gagnon
ADOPTÉ
5. Affaires en suspens.
NÉANT
6. Élections : postes à combler :
président d'élection : Michel Verrette.
 - a) Pour le poste de président par intérim (pour 1 an ou mandat de 3 ans),
Gérald Proteau est le seul candidat.
Gérald Proteau est élu président par intérim (pour 1 an)
 - b) Pour le poste de conseiller, nous avons une seule nomination, Anne-Marie Bernier.
Anne-Marie Bernier est élue conseillère.
 - c) Pour le poste de conseiller étudiant du CUSB, nous avons une seule nomination, Mélanie Saint-Hilaire.
Mélanie Saint-Hilaire est élue conseillère étudiante du CUSB
7. Ajournement
La levée de la séance est proposée par Jean Lafontant.